

THAON

JANVIER 2023



*Le Thaon de la lecture
et du numérique*



Présentation 2023

MAIRIE DE THAON :

15 grande Rue - 14610 THAON
Tél. : 02.31.80.01.36
Fax : 02.31.08.29.39
Site internet : mairiethaon14.fr
Courriel : mairiethaon14@orange.fr

Le secrétariat de mairie est assuré par :

Mme Annie CRESTE
Mme Nadine HARACHE - LE RICHEUX
Mme Véronique BEAUQUESNE

Piéton municipal :

Mme Élisabeth LETESSIER

Ouverture au public :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 16h à 18h
Le mercredi de 9h à 12h
(Juillet / août : fermé les mardis et jeudis)

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

LE PERSONNEL DE L'AGENCE

Mme Véronique BEAUQUESNE
Mme Bénédicte GRANDIN

Ouverture au public :

du lundi au vendredi :
De 10h à 12h et de 16h à 19h
Le samedi : 10h00 à 12h30

PERMANENCE DU MAIRE :

Monsieur Richard MAURY
Le mardi de 18h à 19h et sur rendez-vous

MAIRES ADJOINTS

- Mme Isabelle BONAMY
Chargée des affaires scolaires, enfance, jeunesse
- M. Emmanuel GOSSIEAUX
Chargé de l'urbanisme et des finances
- M. Jean-Pierre ISABEL
Chargé des travaux et de l'environnement
- Mme Patricia LEPLAY
Chargée des sports-loisirs-culture

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- M. Gwénohé BOURLES
Chargé des bâtiments communaux.
- Mme Lydia MARCHAT
Chargée des associations
- M. Guillaume DAUMER
Chargé des budgets
- Mme Catherine RIVIERE
Chargée de la petite enfance et du personnel des écoles
- M. Xavier DUHAMEL
*Chargé des affaires de la C.U. auprès du Maire
et des affaires sociales*

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- M. Ludovic AVENEL VOISIN
- M. Mathieu BAUDRY
- Mme Anne-Marie BELIARDE
- Mme Ségolène LETELLIER
- Mme Céline LETONDEUR
- Mme Kris MARGUERITE
- M. Erwan MENESES
- Mme Annie MICHEL
- M. Arnauld de RUDDER



Incivilités

Depuis quelques mois, nous assistons à une dégradation volontaire des équipements communaux que nous mettons en place, souvent avec difficulté, au profit des enfants et des ados du village. Les derniers faits de cette fin d'année 2022 sont les suivants :

Au cours du week-end du 28 au 31 octobre :

Des individus se sont introduits par effraction dans le local jeunes commettant des dégradations telles que : tapis de billard troué, canne de billard cassée, trous dans les plafonds et plaques de plafond cassées, toilettes souillées et bouchées par des excréments et papiers, et pour finir un pan de mur tagué à la peinture et à la craie.

Dans la nuit du 3 au 4 novembre 2022 :

Un feu de poubelle au pied du mur de la chaufferie a été déclenché engendrant des dégradations au niveau du crépis et de l'enrobé.

Ce feu de poubelle aurait pu avoir des conséquences dramatiques pour nos écoles.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Creully et une enquête est en cours. Si vous avez des informations pouvant faire évoluer l'enquête, n'hésitez pas à vous rapprocher soit de la mairie, soit de la gendarmerie.

Le Maire et les élus condamnent très fermement les actes de vandalisme et de dégradations, commis dans notre village, habituellement serein.

MISE EN GARDE

Précision pour les parents des ados qui commettent des incivilités que celles-ci peuvent avoir de graves conséquences et qu'une plainte déposée à leur rencontre peut nuire à leur future carrière professionnelle.

Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Nous venons à nouveau de clore une année plutôt difficile où, tout juste remis de la pandémie de la Covid-19, il nous faut faire face à une guerre sur le sol européen.

Notre population augmente régulièrement grâce à la construction de nouveaux lotissements : ce sont bien souvent de jeunes couples qui ont leurs premiers enfants que nous accueillons avec plaisir à la micro-crèche et à la maternelle.

L'enquête publique approuvant le nouveau Plan Local d'Urbanisme s'est parfaitement déroulée et le commissaire-enquêteur a validé ce dernier avec juste une seule recommandation concernant un espace vert.

Le permis de construire du nouveau «Carrefour Contact» a été délivré et les travaux débuteront courant 2023. Ce secteur attire les aménageurs mais nous restons extrêmement vigilants quant à l'urbanisation de ces terrains, des restrictions ont d'ailleurs été mises en place dans le nouveau PLU.

BATIMENTS COMMUNAUX ET EQUIPEMENTS

Ça y est, nous avons inauguré le vendredi 18 novembre, avec Député et Sénatrice, l'agrandissement de notre médiathèque et, à ma grande joie, les enfants des écoles ont investi les lieux dès la semaine suivante.

Cette année 2022 a également vu la réalisation du city stade promis depuis plusieurs années aux jeunes de notre commune. Nous avons choisi des matériaux et un emplacement permettant un minimum de nuisances au voisinage.

VOIRIE - AMÉNAGEMENT

La mutualisation des agents des espaces verts avec la commune de ROTS nous apporte de grandes satisfactions et le fleurissement de notre village n'a jamais été aussi original. Nous avons revu l'écoulement des eaux de pluie venant de la rue des Ecoles en la piégeant à plusieurs reprises avant la place de la Criée. Nous avons également aménagé en enrobé le parking de la rue des Tilleuls dont le marquage au sol sera mis en place au printemps prochain.

PROJETS 2023

Ce seront les croisements entre la rue des Hauts de Thaon et les rue des Ormes et des Tilleuls qui seront rénovés en début d'année.

L'aménagement cyclable de la rue de Bombanville verra en principe le jour au cours du 1^{er} semestre prochain.

Vous avez assisté à la mise en place de «Twisto Flex» en juillet dernier remplaçant les taxis qui nous déposaient directement en centre ville et à la gare. Nous n'étions pas favorables à ce nouveau service et préférons le prolongement de la ligne 23 qui s'arrête à CAIRON. Cette mise en place n'étant pas définitive, nous réclamons au service transports de Caen la Mer une nouvelle ligne nous amenant au terminus du tramway près du CHU.

RECOMMANDATIONS POUR L'ANNÉE NOUVELLE

Vous avez dû prendre connaissance de l'article concernant les incivilités répétitives nuisant à la bonne marche de notre village et souhaiterais faire quelques recommandations supplémentaires :



En ce qui concerne les feux d'artifice, ceux-ci sont soumis à l'autorisation de la Préfecture et doivent être obligatoirement déclarés en mairie ;

Nous avons également constaté que certains concitoyens ne tenaient aucun compte des heures de restriction d'arrosage lesquelles sont annoncées entre autres sur l'application Citykomi que beaucoup ont déjà et que vous pouvez télécharger sur votre portable ;

Enfin, ne stationnez pas sur les trottoirs, principalement si vous disposez d'un parking à proximité.

REMERCIEMENTS ET VŒUX

Je commence en priorité par les professionnels de santé qui nous aident à franchir autant que faire se peut les pièges que la vie quotidienne nous impose.

Merci à tous les commerçants et artisans qui rendent notre quotidien plus aisé.

Merci également à Madame CHEZE, aux enseignants et aux femmes de service qui facilitent la vie de nos chères têtes blondes et brunes à devenir des puits de science, le personnel qui garde et restaure ces mêmes têtes blondes et brunes avec parfois quelques difficultés mais trouvant toujours une issue favorable, merci également aux dames du secrétariat et de l'agence postale et à tous les agents de la commune et de la C.U. qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être de tous, les membres du CCAS ainsi que les adjoints les délégués et conseillers et enfin tous ceux qui nous aident, de près ou de loin, à faire de THAON un village accueillant.

Je vous donne rendez-vous à toutes et tous, salle de la Maison du Temps Libre, le vendredi 13 janvier 2023 à 18h30 pour la cérémonie des vœux du conseil municipal.

BELLE ET SEREINE ANNÉE 2023 !

Richard MAURY



Médiathèque de Thaon

Jean-Marie CHAPEDELAINE, bibliothécaire

La médiathèque met à votre disposition un large choix d'ouvrages : Romans, Documentaires, Albums, BD, Magazines, Liseuse, Livres audio, Jeux de société.

Vous pouvez retrouver le catalogue en ligne sur le site des bibliothèques de Caen la Mer.



De nouvelles acquisitions sont effectuées tout au long de l'année ainsi que des échanges réguliers avec la Bibliothèque du Calvados.

QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2022 ?

L'année 2022 a été riche en événements avec pour point d'orgue l'installation de la médiathèque dans ses nouveaux locaux en octobre. Ce sont maintenant 4 espaces qui sont mis à la disposition des usagers : un espace lecture adulte, un espace enfance et jeunesse, un espace animation et un espace numérique (cf les photos).



L'équipe de bénévoles et Jean-Marie le nouveau bibliothécaire ont tout mis en œuvre pour faire de ces espaces des lieux confortables, chaleureux où il fait bon se retrouver et rester.

UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE AVEC

- Le départ de Coralie partie vers de nouvelles aventures à qui nous souhaitons bon vent et la remercions pour son investissement tout au long de ces années.



- L'arrivée en octobre de Jean-Marie notre nouveau bibliothécaire
- Le piratage informatique du réseau Caen la Mer avec pour incidence les prêts réduits.
- L'accueil dans le cadre du festival des arts du récit « ma parole » du duo de musicien Happy Ends.

QUE VA-T-IL SE PASSER EN 2023 ?

UNE ANNÉE 2023

RICHE EN PROPOSITIONS

- **Les bébés lecteurs** avec les assistantes maternelles et le relais petite enfance de Thaon
- **Initiation aux jeux de rôle** un mercredi et un vendredi par mois
- **Des soirées jeux de société** un vendredi soir par mois
- **D'autres animations culturelles** sont à venir (des rencontres, des expositions, de la radio, la création de podcasts)

Et de nouveau cette année au printemps nous accueillerons le festival des arts du récit « ma parole »

Comme vous pouvez le constater la nouvelle aventure ne fait que commencer.

Avec la nouvelle médiathèque se sont les horaires qui changent et s'étendent

	MATIN	APRÈS MIDI
MARDI	-	16H - 19H
MERCREDI	10H - 12H30	14H - 18H30
JEUDI	-	14H - 18H30
VENDREDI	-	15H - 19H
SAMEDI	10H - 12H30	-

La médiathèque n'est pas seulement un lieu de prêt mais aussi un espace de vie de rencontres et d'échanges.

Contact :

2 rue des écoles - 14610 Thaon

bibliotheque.thaon@gmail.com ou 02 31 08 16 35

inscription gratuite

Suivez-nous sur notre page Facebook : Médiathèque de Thaon

Histoire de la bibliothèque

Anne-Marie Beliarde, Conseillère municipale

Un lieu emblématique de 1885

C'était la première école publique du village, symbole de l'école laïque, gratuite et obligatoire instaurée par Jules Ferry.

Grâce à la volonté politique de la municipalité et aux financements accordés par les différentes instances, ce lieu a retrouvé son aspect d'origine et a beaucoup gagné en confort.

Il accueille non seulement notre médiathèque, mais également des cours de piano, guitare... C'est également dans le grenier de ce bâtiment que la Commune de Thaon aménagea il y a quelques années un atelier pour Serge Saint, notre sculpteur décédé en 2010 dont vous pourriez découvrir quelques œuvres et la biographie dans ces locaux.

Si aujourd'hui nous pouvons apprécier ces espaces c'est beaucoup grâce à tous les bénévoles d'hier et d'aujourd'hui qui ont œuvré pour proposer et développer l'offre culturelle dans notre village périurbain. Grâce à vous bénévoles, nous ne sommes pas un village dortoir, mais un village vivant.

Notre première bibliothèque c'était deux valises que Monsieur Fauvel, jeune retraité, apportait le samedi matin à l'école maternelle dans les années 1970.

Ensuite, quelques rayonnages furent mis à disposition par la Municipalité, dans la Mairie, puis à la Maison du Temps Libre. Dans des espaces de moins de 10 m², où les bénévoles accueillaient le public. Jacqueline, Odile, Evelyne font partie de ces personnes dont l'engagement a incité la municipalité à aménager des locaux dignes de l'appellation « bibliothèque »

En 1999, Madame Patricia Le Roux, Maire du village, signa une

convention avec la bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados, devenue depuis Bibliothèque du Calvados. La Commune aménagea dans ce bâtiment deux pièces de 25 m² chacune (une 3^e pièce sera mise à disposition en 2011). C'est le département qui, je cite le contrat, «met à disposition un prêt permanent de mobilier» d'une valeur de 41 851.00 F.

Nous sommes 25 ans après notre 1^{ère} offre de lecture et ce sont toujours les bénévoles qui gèrent tout. La réception du mobilier sera assurée par Odile. Il faudra attendre l'année 2000 pour que la municipalité mette à disposition une bibliothécaire rémunérée qui travaillera avec l'équipe des bénévoles.

Notre première bibliothécaire fut Michèle, ensuite Soazik, puis Coralie dont l'état de santé a amené à choisir une autre voie et nous accueillons maintenant Jean-Marie. L'élan bénévole a permis de mettre en place un club de lecture, une animation « bébés lecteurs », grâce à Jacqueline trop tôt disparue. Margareth et Denise y proposent des cours de français à notre famille Ukrainienne et des cours d'anglais.

Un grand merci à nos partenaires de la bibliothèque du Calvados, toujours à notre écoute et de bon conseil. Les formations proposées pour les professionnels, mais aussi pour les bénévoles sont très précieuses. Merci pour le festival « Ma Parole ».



Anne-Marie raconte l'histoire de la bibliothèque de Thaon.

Espace Michel Frerot

Lydia MARCHAT

AVRIL

Exposition Marc BISSON et CHRISTELLE BIREE

Marc BISSON, peintre et sculpteur a un univers de couleurs, de matières et d'émotions. Christelle BIREE travaille la terre d'argile avec pour sujet de prédilection l'amour.



Expositions photos : « HOMMAGE à CAILLAUD »

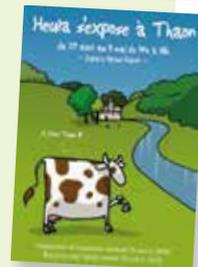
Organisée par Surface Sans Cible. Une cinquantaine d'œuvres représentatives de la production très variée du plasticien nous ont été présentées.



MAI

Exposition : HEULA

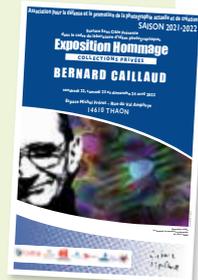
Nous avons eu le privilège d'exposer les dessins de la marque normande à la crevette. Beaucoup de visiteurs sont venus et tous sont repartis enchantés du moment récréatif qu'ils ont passé avec les illustrations de Sylvain Guichard. Plusieurs classes sont venues visiter et ont posé énormément de questions à l'auteur qui était présent. Nous le remercions vivement.



JUILLET

Exposition photos : « PERSPECTIVES EPIQUES »

Surface Sans Cible nous a présenté des photographies de Paul SIBBILE. Ses œuvres nous demandent de regarder derrière l'apparence.



OCTOBRE

Exposition photos : « ICI ET AILLEURS »

Hommage à Didier LECAUHOIS rendu par Surface sans Cible.

Nous envisageons début d'année 2023 d'organiser une exposition avec des artistes locaux. Si vous avez du talent pour la peinture, la sculpture, la photographie, la céramique, le travail de la terre ou autre, n'hésitez à prendre contact avec Véronique Beauquesne à la mairie : veronique.mairiethaon@orange.fr ou Lydia Marchat : lydiamarchatmairiethaon@orange.fr

L'exposition devrait s'appeler LES TALENTS S'EXPOSENT À THAON.



Commission Culture - Événementiel - Patrimoine

Maire adjointe : Patricia Leplay en charge de la Culture, Événementiels et Patrimoine

Conseillère Déléguée : Lydia Marchat en charge des associations et des expositions

Membres de la commission : Matthieu Baudry, Véronique Beauquesne, Anne-Marie Beliarde, Gwenole Bourles, Jean-Yves Grall, Céline Letondeur, Erwan Meneses, Catherine Rivière



FÉVRIER 2022 : SOLIDARITÉ, FRATERNITÉ, PARTAGE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie laisse la population dans un état de sidération et d'émoi intense. A Thaon, la commission culture, événementiels et patrimoine, se mobilise et organise très rapidement une collecte au profit du peuple ukrainien les 3, 4 et 5 mars 2022. Dès lors des bénévoles impliqués ont réagi spontanément à cet appel : une vingtaine pour le moins, certains se connaissaient, d'autres non mais il fallait voir cette chaîne de solidarité créant ainsi un lien solide. Ce furent des journées d'intenses activités où chacun a rempli son rôle sans relâche.

Les habitants de Thaon et des environs ont fait preuve d'un élan de générosité considérable, qu'ils en soient tous remerciés.

Plusieurs centaines de cartons ont ainsi été remplis dans la salle de la mairie : Deux journées complètes de chargements ont été réalisés et dirigés vers le SDIS d'IFS, lieu de centralisation des dons. A Thaon, il faut remercier Loc'Evasion 14 pour le prêt d'un camion et l'entreprise de Stéphane LECHEVALLIER pour le prêt de deux véhicules ainsi que des bénévoles qui ont rempli leur véhicule.

La solidarité et la fraternité des thaonais ne se sont pas limitées à cette collecte : il nous a fallu créer un COPIL regroupant le maire, les secrétaires de mairie, les associations, la directrice d'école, le CCAS, les bénévoles, et les hébergeurs afin d'accueillir et d'accompagner les futures familles ukrainiennes dans un cadre sécurisant et réglementaire. Ainsi, deux familles ont été accueillies dans notre village. Des cours de français ont été initiés par Margaret et Denise, bénévoles de la première heure, un accompagnement dans la recherche d'emploi, par Véronique et Nadine, nos secrétaires de Mairie, a été mis en place. En octobre 2022, une famille a fait le choix de retourner en Ukraine. A ce jour, une famille reste présente dans le village.

Nous tenons à tous vous remercier : les habitants, les bénévoles, les secrétaires de mairie, les employés communaux, les associations, le CCAS, la directrice des écoles et les professeurs, les élus et Mr le Maire.

« C'qui compte c'est pas l'arrivée, c'est la quête » Orelsan.



JUILLET : FÊTE NATIONALE

14 juillet : Hommage au Boss et Feu d'artifice
Projet longtemps reporté, avec notamment la covid, enfin nous avons pu concrétiser la venue de Marc Rommé chanteur et guitariste avec son spectacle « Hommage au Boss » à l'occasion de la Fête Nationale.

A midi, les habitants ont apprécié le kir servi avec gâteaux apéritif suivi d'un repas partagé. Des spectateurs venus tôt ont pu voir l'installation du podium et le balai des techniciens de la régie pour la préparation du spectacle. Puis sont arrivés les bikers sur leurs somptueuses motos Harley Davidson. Enfin la magie a opéré quand l'orchestre de Marc Rommé a commencé à jouer... De grands professionnels avec : Ted Zamal guitare, saxo, harmonica, Marc le Houssel à la batterie et Jean Claude Lambert au clavier. L'engouement allait crescendo au fil des chansons avec des applaudissements nourris, des

mouvements de bras levés, des visages radieux, des spectateurs reprenaient en chœur les chansons et même dansaient. Bref une frénésie sympathique collective ... « de l'amour, de l'amour, de l'amour » ... Marc Rommé a conquis les plus de 400 personnes présentes avec 32 titres de l'idole des jeunes. Elles ont ainsi replongé avec bonheur dans les années du boss Après ce show et en faisant un simple dimitour, tous ont apprécié le remarquable feu d'artifice tiré par Jean Emmanuel et Quentin de SEDI pyrotechnie.

Il est de ces soirées réussies dont on se souvient longtemps. C'est un succès collectif qui sans doute ne restera pas sans lendemain.

Un grand merci aux bénévoles et aux employés communaux sans qui rien ne peut se faire.





JUILLET : CINÉMA PLEIN AIR

31 juillet : 3^{ème} édition du cinéma plein air en partenariat avec le Lux et l'interco Caen la mer

Le Rendez-vous est pris tous les ans, cette année, BACRI était à l'honneur avec la diffusion du film : le sens de la fête.

Avec un écran de 12mx12m, le ciné plein air fait le bonheur des petits comme des grands et favorise l'accès à la culture pour tous. Notre partenaire le cinéma Lux est toujours partant pour collaborer avec notre commune. RDV en 2023...



QUELQUES CHIFFRES :

- > Entre 500 et 600 visiteurs au château
- > Entre 300 et 400 visiteurs sur le site de l'Eglise Saint-pierre de THAON
- > Entre 50 et 100 passages au grenier de Serge Saint
- > Une cinquantaine de spectateurs devant la représentation théâtrale

SEPTEMBRE : LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 18 et 19 septembre, les thaonnais sont au rendez-vous pour découvrir d'un peu plus près le patrimoine de notre village : Le château s'anime et Arnaud De Rudder, le propriétaire reçoit des groupes portant un intérêt sur son architecture, son histoire et son environnement et invite tout à chacun à déambuler dans les allées puis à rejoindre le site de la vieille église où les bénévoles de l'AVET assurent les visites. Sous un arbre, entourés des modillons, la compagnie théâtrale La Mutine dirigée par Clémentine LEGAY et avec l'acteur Arthur THIBAUT- STARZYK, fabulogues de la Normandie fabuleuse, le professeur Garin a proposé une drôle d'histoire autour du Goubelin : moment fort autour de la transmission orale de contes et de mythes normands.

DECEMBRE : DEUXIÈME MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 04 décembre : Le marché de Noël prend joyeusement ses quartiers à la MTL : dès 8h30 les exposants sont présents malgré le vent frisquet...Ambiance de fête, animations, musiques, odeurs de cannelle, de vin chaud et sans oublier les crêpes de CLEM : tous sont au rendez- vous pour réchauffer le cœur des petits et des grands.

La volonté de la commission culture cette année était de faire plaisir aux enfants en leur proposant des animations rien que pour eux : les animateurs de Normand's Brick avec leur montagne de briques de LEGO ont ravi parents et enfants sans oublier la présence des Pat-Patrouilles où pendant 45 minutes, les enfants ont pu danser avec leurs héros tandis que papa et maman immortalisaient l'instant avec des photos. Pour les plus téméraires, bravant le froid et chevauchant les poneys, nos chères têtes blondes avaient les visages illuminés et des papillons dans le ventre ! Le Marché de Noël c'est aussi l'occasion de mettre en avant le savoir-faire local : tableaux, sacs, lampes, produits locaux, houx, miel tricots, macramés, objets en bois...



Un grand merci aux jeunes bénévoles ainsi qu'aux moins jeunes sans oublier notre régisseuse...et tous les exposants.

Un Thaon d'avance

Richard MAURY Maire, Patricia LEPLAY Maire Adjointe



Les Thaonnais ont été très touchés et se sont sentis concernés par ce qui se passe en Ukraine ; c'est donc par une immense mobilisation pour la population ukrainienne que les élus ont répondu à l'appel aux dons avec le relais du CCAS et des bénévoles, à la fabrication et l'acheminement de vêtements et de produits d'hygiène, de produits de premiers secours, médicaments, matériel chirurgical, couvertures etc. à destination de l'Ukraine ; un premier transport a été effectué par les pompiers de lfs alors que les bombardements sur ce pays étaient incessants.

Nous nous sommes retrouvés le dimanche suivant, Maires et élus, devant le Mémorial de Caen afin d'apporter notre soutien au peuple ukrainien et, dès la semaine suivante, nous nous sommes préparés à accueillir les familles qui fuyaient l'enfer de leur pays. Merci à tous pour votre générosité.



2022 : le Thaon des travaux

Jean-Pierre ISABEL, Maire Adjoint chargé des travaux

PATRIMOINE BATI



MEDIATHÈQUE

Le service technique a beaucoup œuvré pour que les travaux de la médiathèque avancent au mieux et au plus vite. Il a également participé aux travaux de réaménagement.

Hé oui ! nous y sommes arrivés, la médiathèque est terminée et inaugurée, 1 an après le début des travaux, et nous sommes fiers du résultat.



ÉCOLE

Comme tous les étés, le personnel technique communautaire a effectué l'entretien et le grand ménage de l'école avec l'aide efficace de Cyrille le nouvel employé communal.

VOIRIE

Afin d'améliorer l'écoulement des eaux de pluie et d'éviter des inondations chez des riverains deux caniveaux ont été installés, l'un rue des Ecoles, l'autre rue de la Forge.

Des travaux de maintenance ont été exécutés sur l'ensemble de la commune.

Le parking sablonneux rue des Tilleuls a été refait en Enrobé. Les usagers ont un meilleur confort et cela évite le ravinement.

Le traçage au sol sera réalisé par temps sec, début 2023.



RAPPEL SÉCURITÉ

Zone à 30 km/h, les piétons sont prioritaires partout même sans le marquage au sol.

ESPACES VERTS

Comme chaque année, les espaces verts ont été bien entretenus.

Je souhaite à tous les personnels techniques et administratifs ainsi qu'aux thaonnais une BONNE ANNEE 2023



Twisto Flex

Votre nouvelle mobilité sur réservation qui ne demande qu'à évoluer grâce à vos remarques et vos suggestions.

Contactez-nous par mail : mairiethaon14@orange.fr



Caen la Mer Maison de l'Habitat

Lydia MARCHAT

Cumul de l'éco-prêt à taux zéro avec « MaPrimeRénov » depuis juillet 2022.

Un éco-prêt à taux zéro d'un montant maximum de 30 000 € pour financer des travaux de rénovation énergétique est cumulable avec MaPrimeRénov, non couvert par celle-ci. Les travaux concernés sont l'isolation du logement et le changement de mode de chauffage.

Informations et conseils : maisonhabitat.caenlamer.fr - 02 31 38 31 38

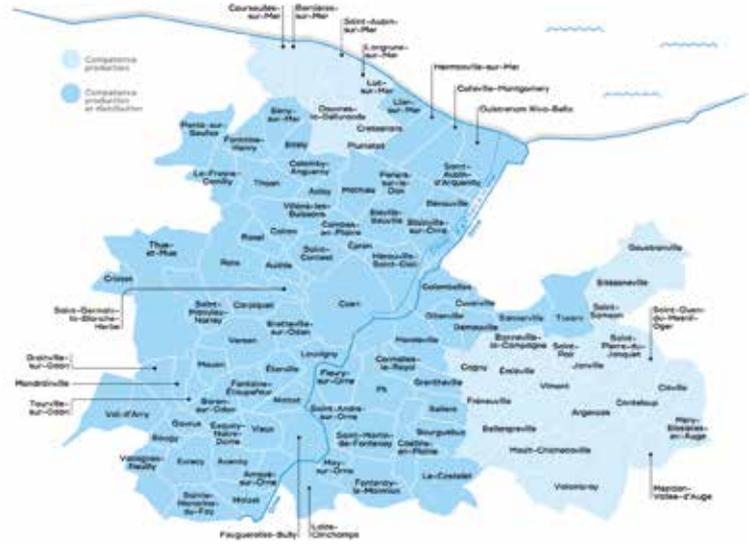


Les déchets, tous concernés !

Réduire ses déchets est un enjeu écologique et économique. Avec quelques gestes simples, le volume de nos poubelles diminue considérablement.

Depuis 2015, notre commune bénéficie d'une **TEOMi** (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative), composée d'une part fixe (55%) et d'une part incitative (45%). La part incitative est calculée selon la taille du bac gris. Le principe est simple : plus votre bac est petit, moins vous payez car moins vous produisez de déchets et plus les coûts de traitement sont limités.

Répondre à l'enjeu de la qualité de l'eau



Eau du Bassin Caennais est le syndicat de production et de distribution d'eau potable de tous les habitants du bassin de vie caennais. Il approvisionne 370 000 habitants.

Pourquoi préserver la qualité de l'eau ?

L'eau douce est une ressource vitale à partager. Elle est essentielle aux activités humaines ; c'est également un enjeu de santé public majeur, d'où la nécessité de la préserver collectivement. Dans ce but, Eau du Bassin Caennais, est chargé de mettre en place un programme d'actions en tant que producteur d'eau potable.

Un territoire à protéger, pour une avoir une eau de qualité

Les Aires d'Alimentation de Captages (AAC) de Mue et Seullès aval. Un territoire d'environ 11 420 hectares. Par définition, une Aire d'Alimentation de Captage (AAC) désigne la zone en surface sur laquelle l'eau qui s'infiltré ou ruisselle alimente le captage. Cette zone est délimitée dans le but principal de lutter contre les pollutions diffuses risquant d'impacter la qualité de l'eau prélevée par le captage.

Quelques chiffres : 88 % des AAC est en zone agricole, 9% en territoire artificialisé, 3 % en forêts et milieux naturels, 218 agriculteurs concernés, 29 communes, dont Thaon avec une surface de 830 ha environ.

Des actions à mettre en œuvre par tous

A travers une réflexion collective regroupant des agriculteurs, des élus, des institutionnels et Eau du Bassin Caennais des actions ont été mises en avant pour maintenir et préserver la qualité de l'eau des forages de la Mue et de Courseulles sur Mer. Elles sont à la portée de tous. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le programme d'action des AAC de Mue et Seullès-aval sur le site d'Eau du Bassin Caennais : <https://www.eau-bassin-caennais.fr>, rubrique actualité

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Gaëlle GERMAIN, animatrice à la préservation de la ressource sur le secteur : g.germain@caenlamer.fr

Quelle est la qualité de l'eau distribuée sur ma commune ?

Les résultats de l'eau distribuée sur la commune de Thaon sont accessibles à la mairie et sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé <https://mww.norrmandie.ars.sa-ite.fr>

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 1^{er} janvier 2019, les particuliers ont l'interdiction d'utiliser ou de détenir des produits phytosanitaires.

- 1^{er} juillet 2022, l'interdiction s'étend aux propriétés privées, sur les lieux fréquentés par le public et dans les lieux à usage collectif (terrains de sport, cimetières,...). Pour plus d'informations : <https://www.ecophyto-pro.fr/>

Centre Communal d'Action Sociale

Xavier DUHAMEL, vice-Président du CCAS



COMPOSITION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Président : Richard MAURY, Maire

Vice-Président :

Xavier DUHAMEL

Membres élus de la Commission :

Annie MICHEL
Kris MARGUERITE
Ségolène LETELLIER
Ludovic AVENEL-VOISIN
Membres désignés par le Maire :
Jean-Noël BOIXIERE
Sylvie GUIDON
Yvette KERHERVE
Odile MEDING
Josiane POLICE

Salariée à temps partiel pour le CCAS:

Véronique BEAUQUESNE

Les modes de fonctionnement et de financement de la Commission restent inchangés : le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la Commune, complété de dons, legs et revenus divers.

Le CCAS se réunit périodiquement et à chaque fois que cela s'avère nécessaire. Il est important de rappeler que les sujets dont il débat, ainsi que les décisions qui sont prises, le sont dans la plus totale discrétion et que le CCAS est toujours à l'écoute des personnes confrontées à des difficultés, ponctuellement ou durablement.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

LES AIDES FINANCIÈRES :

Bons de chauffage :

17 dossiers ont reçu une réponse positive ; l'aide individuelle s'élève à 200,00 €.

Vélos électriques :

4 dossiers ont reçu un avis favorable. Une aide individuelle de 200,00 € et trois aides individuelles de 150,00 € chacune.

Bafa :

Nous rappelons que le CCAS verse une participation de 100 € pour l'obtention du Bafa. Cette participation est accordée sans condition d'âge et de revenu. Il suffit de fournir au CCAS un document attestant la réalité de la formation.

Téléassistance :

Présence Verte : C'est le 2^{ème} poste de dépenses de notre Commission ; les bénéficiaires sont des personnes âgées seules. Cette aide, qui est de 15 € par mois, est néanmoins soumise à conditions de revenus.

LA CONSTITUTION DE DOSSIERS

Le CCAS peut apporter son aide à la constitution de certains dossiers administratifs :

- Maintien à domicile
- ADPA : Aide Départementale aux Personnes Agées
- Aide Sociale : aide à domicile, entrée en Etablissement
- Obligation alimentaire
- RSA : Revenu de Solidarité Active
- Transports : Cartes Twisto : gratuité, tarifs réduits.

MANIFESTATIONS DIVERSES

SALON DES COLLECTIONNEURS :



Le salon qui a eu lieu le 20 février 2022 à la MTL, a réuni comme tous les ans une vingtaine d'exposants. Les visiteurs, certains « connaisseurs », d'autres « curieux », étaient nombreux.

SORTIE « FAMILLE » CHERBOURG



Pour la 7^{ème} année la sortie était à la Cité de la Mer de Cherbourg. Visite du Musée Maritime dont le Redoutable, et l'aquarium. Les enfants ont été émerveillés par ces aquariums éblouissants de couleur et de vie. Le déjeuner s'est fait en extérieur avec un super soleil. Tous sont revenus à THAON avec des images merveilleuses pleines de vie.

FORUM DES ASSOCIATIONS :

Samedi 3 septembre 2022, nous tenons notre stand au forum des Associations afin de renseigner les personnes intéressées sur les différentes aides que peut apporter le CCAS.

REPAS DES AINÉS

Le 22 octobre, nous organisons le repas des Aînés à la MTL. Celui-ci a été préparé par le restaurant l'Atelier 144 de Carpiquet. Pour l'accompagnement musical « Cocktail Passion ».



La journée a été un succès. Nous remettons une composition florale à notre doyenne Andrée MEDING et notre doyen André DESERT présents à cette manifestation.



BANQUE ALIMENTAIRE :

Samedi 26 novembre 2022 nous



recueillons 102 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène. De 10h00 à 12h00, les

donneurs sont venus apporter leurs cartons, sacs ou paniers remplis de produits de première nécessité.

TÉLÉTHON :

Samedi 3 décembre, nous organisons la journée du téléthon.

Le matin : Mr Maury anime une sortie historique dans notre village fort appréciée par les participants.

Initiation au YOGA à la MTL Animation de 11h30 à 16h00 par un concert de Jean-Jacques PETIT.

De 11h00 à 12h30 distribution du repas à emporter (rougail saucisses) ou repas en musique servi à la MTL.

Après-midi : Création du sapin de Noël avec des boîtes à fromages (atelier pour les enfants) et randonnée de 7km à Thaon.

Notre collecte de la journée s'élève à 1787,00 €.

ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE :



Dimanche 11 décembre, 70 enfants de la commune accompagnés des parents viennent au spectacle de Noël animé par la compagnie Nour (conte de Noël théâtral et musical, marionnettes à gaine, théâtre d'objets et Kamishibaï pour répandre la magie de Noël avec humour et poésie). Les enfants ont beaucoup apprécié et ont participé à ce spectacle.

Ensuite, le Père Noël a distribué des sachets de chocolats pendant que des bénévoles du CCAS donnent le goûter aux enfants.



Centre de loisirs Saint Contest /Authie/ Thaon

Irma Fontaine, directrice périscolaire et extrascolaire - Saint Contest / Authie / Thaon



Le centre de Loisirs accueille actuellement 24 enfants maximum en maternelle et 34 enfants en moyenne pour l'élémentaire les mercredis loisirs. 32 enfants viennent de Thaon pour cette année 2022-2023.

L'inscription se fait tout au long de l'année pour les mercredis et environs 3 semaines avant chaque période de vacances scolaires **sous réserve de place bien évidemment**. Le centre accueille les enfants de 7h30 à 18h30.

Le mercredi, il y a la possibilité d'inscrire les enfants à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Pendant les vacances scolaires le centre de loisirs accueille les enfants en journée complète uniquement.

Le programme d'activités est prévu en avance avec l'équipe d'animation mais il est modifiable en fonction du temps ou des envies des enfants. Ils ont connaissance du programme, donnent leur avis et ont la possibilité de proposer des activités qu'ils aimeraient faire.

Les manifestations :

En 2022, début octobre, nous avons participé à la semaine du goût sur le thème « souvenirs salés d'enfance » chaque groupe a préparé une ou deux recettes qu'ils ont dégustées avec les enfants.

Pendant les vacances d'automne : organisation d'« Halloween de Saint-Contest » avec le groupe des Farfadets / Juniors (élémentaire).

Nous avons collaboré à l'opération vente d'objets et de gâteaux au profit du Téléthon le mercredi 30 novembre 2022.

Le groupe des lutins a participé à la journée Noël avec la crèche « la Farandole » de Saint-Contest le mercredi 14 décembre 2022.

En 2023, nous participerons aussi à diverses opérations telles que le Carnaval, la fraich'Attitude, Mardi gras... avec le local ados et la crèche.

Nous sommes en discussion avec les enfants afin de choisir un « gros » projet à mettre en place. Une fois défini, nous verrons avec eux les actions d'auto-financement à mettre en place, les éventuels partenaires que nous pourrions solliciter (APE des différentes communes, mairies, partenaires externes...).

CONTACT :

Union Normande des centres Maritimes et Touristiques
Rue des écoles - 14280 SAINT CONTEST
Tel : 06.18.24.81.68

L'école à Thaon 2022/2023

Karine CHEZE, directrice du groupe scolaire (primaire et maternelle)



L'école primaire Yvonne Guégan accueille cette année 210 élèves répartis sur neuf classes de la petite section au CM2.

Les enseignantes sont au nombre de 12 : Mme Basley, Mme Boblet, Mme Groult et Mme Bisson dans les classes maternelles, Mme Janin en grande section/CP, Mme Chevret, Mme Hardel, Mme Bignon, Mme Durand, Mme Grand-Guillot, Mme Chèze et Mme Quellier dans les classes élémentaires ; Mme Bisson est enseignante remplaçante rattachée à notre école.

Mesdames Mulot, Martin, Transon et Duplessis sont les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et accompagnent les élèves tout au long de la journée. Mesdames Enouf, Barré et Poulin sont AESH : elles accompagnent les élèves en situation de handicap.

Toutes les classes travailleront cette année sur le thème des châteaux. Différents projets se déclinent dans chaque classe : Mathador, école et cinéma, découverte du conservatoire de Caen, patinoire...

A.P.E. La Marelle 2022/2023



L'Association des Parents d'Elèves regroupe des parents d'élèves bénévoles qui organisent des actions au profit de l'école, qui permettent de financer une partie des projets de l'équipe enseignante.

En 2022, nous avons pu organiser la kermesse après 3 ans d'absence, ce fût une merveilleuse journée! 250 repas commandés et plus de 300 lots gagnés! Merci à tous pour votre participation!



Les bénévoles se sont aussi beaucoup investis dans l'organisation de la 1^{ère} édition du Trail

Nature Le Thaon qui Court! 174 coureurs-ses pour les 10km, et 75 ados et enfants!! Une vraie réussite!!

Le programme de 2023 s'annonce tout aussi rythmé! Le loto, le Carnaval des enfants, la course d'orientation de Pâques, un après-midi jeux de société, la kermesse bien sûr, et une nouvelle édition du Trail Nature!!



Nous accueillons de nouveaux bénévoles, alors souhaitons la bienvenue dans l'équipe à Johann LeBriss, Fanny Reboul-Jacob, Jean Valentin et Claire Malaboef. D'autres parents sont de retour, nous sommes ravis de les retrouver!!

A très bientôt !!

Ecole, Enfance, Jeunesse

Isabelle BONAMY, Maire Adjointe chargée des Affaires Scolaires de l'Enfance et de la Jeunesse.



Une bonne nouvelle pour nos jeunes : le City stade tant attendu est installé.

Nous comptons sur eux pour faire preuve de civisme en évitant les nuisances sonores pour les habitations proches.

Malheureusement, le local jeunes est encore fermé, faute d'animateur.

Nous envisageons plusieurs scénarios d'organisation pour pouvoir le rouvrir.

En ce qui concerne l'école, nous avons renforcé le nombre de personnel présent sur le temps méridien (cantine et surveillance de la cour de récréation) afin de permettre un service plus fluide au restaurant scolaire.

L'isolation phonique du bâtiment est à l'étude pour cette année 2023.

Micro-crèche Aïna

Charlotte CLEMENT-JOUIN, responsable de la Micro- crèche

Elle a ouvert ses portes le 14 décembre 2020, a vu ses premiers enfants inscrits partir pour l'école en septembre cette année !

En effet, ils ont été neuf à entrer dans la cour des grands, après avoir passé un an et demi au sein de notre structure auprès des professionnelles : Sophie, Laura, Cécile et Charlotte.

L'équipe aussi a évolué, Charlotte BEAUGAS, référente technique présente dès l'ouverture est partie pour d'autres projets en décembre 2021, laissant sa place à Charlotte CLEMENT-JOUIN. Laura, jeune maman d'une petite fille, est partie en congé parental de janvier à septembre, alors remplacée par Laurène LE BIGOT ; enfin, Camille LARSONNEUR, CAP Petite Enfance, intègre l'équipe en novembre pour remplacer Cécile partie en formation pour d'autres projets professionnels.

Durant cette année 2022, nous comptons 26 enfants inscrits répartis de la façon suivante : 17 enfants de janvier à août, et 15 enfants de septembre à décembre. Nous avons ainsi accueilli 9 nouvelles familles à la rentrée, dont les enfants sont âgés de 3 mois à 2 ans. Notre agrément reste inchangé, nous pouvons accueillir 10 enfants, 12 en capacité maximum.

Divers projets ont ponctué cette année : la mise en place de l'itinérance ludique, des ateliers de cuisine et de jardinage en lien avec les saisons, un projet de communication gestuelle associée à la parole, ainsi que des journées éco-jeux proposant des objets recyclés dans notre future démarche écolo-crèche.



Nous avons également bénéficié de la présence de Coralie et des bénévoles de la bibliothèque une fois par mois le temps de matinées lecture, ainsi que de Véronique HIBOUX, intervenante culturelle et conteuse, depuis la baisse du COVID.

L'épidémie de COVID ainsi que la canicule de cet été ont malheureusement freiné certains événements programmés comme les café-parents. Nous espérons en organiser davantage en 2023 afin d'ouvrir un peu plus la crèche aux familles.

Nous continuerons notre travail d'accompagnement à la parentalité, d'accueil des enfants dans un environnement sain et adapté, toujours avec bienveillance et respect de chacun.

Relais petite enfance

Redécoupage du territoire pour les Relais petite enfance L'OASIS et L'ESCALE

Au 1^{er} janvier 2023, la carte des Relais petite enfance change.

Les assistantes, assistants maternel-le-s et les employé-e-s de garde à domicile bénéficient des services du relais qui couvre la commune de leur lieu de travail.

Les parents bénéficient des services des deux relais lorsqu'ils sont en recherche d'un mode d'accueil puis du relais qui couvre la commune où travaille leur assistant-e maternel-l-e ou du relais qui couvre la commune où ils habitent s'ils emploient une personne à leur domicile.

Les personnes intéressées par les métiers de la petite enfance et les candidat-e-s à l'agrément bénéficient des services du relais qui couvre la commune où elles/ils résident.



RELAIS PETITE ENFANCE L'OASIS

Au 1^{er} janvier 2023, le Relais petite enfance L'OASIS couvre la commune nouvelle de Rots et les communes de Thaon, St Manvieu Norrey, Rosel, Le Fresne Camilly, Cairon.



ACCUEIL AU BUREAU :
Relais petite enfance l'Oasis
6 rue de Mouen - St Manvieu-Norrey
Tél. 02.31.24.87.06 et
07.81.19.07.36
E-mail : rpe.oasis@famillesrurales.org
Accueil collectif en matinée à Thaon, Rots et Cairon

RELAIS PETITE ENFANCE DU SEEJ



RELAIS PETITE ENFANCE L'ESCALE

Au 1^{er} janvier 2023, le Relais petite enfance L'ESCALE couvre la commune nouvelle de Thue et Mue.



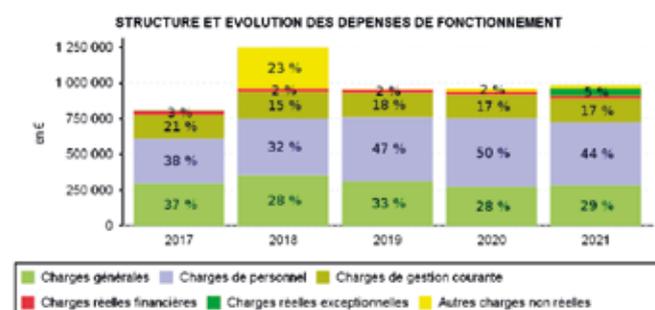
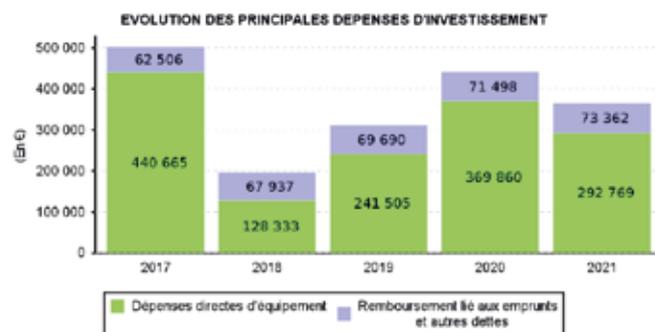
ACCUEIL AU BUREAU :
Relais petite enfance l'Escale
3 rue Loïk Cavellec
Bretteville l'Orgueilleuse - Thue et Mue
Tél. 02.31.26.05.76 et
07.49.23.11.98
E-mail : rpe.escale@famillesrurales.org
Accueil collectif en matinée à Bretteville l'Orgueilleuse

Finances 2021

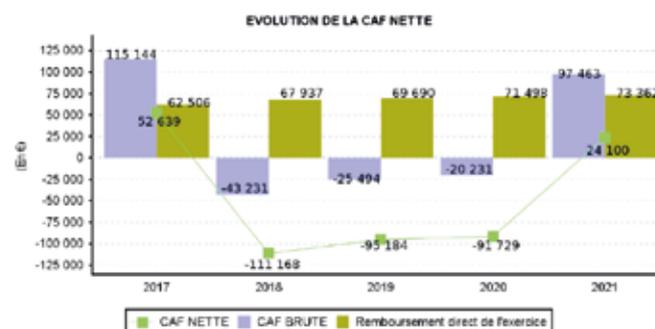
Emmanuel GOSSIEAUX, Maire Adjoint,
chargé de l'Urbanisme et des Finances

L'année 2021 est une année de ralentissement des investissements, suite à des travaux lourds réalisés en 2020 tels que la construction de la micro-crèche communale. Les dotations d'état sont stabilisées, mais les dépenses de fonctionnement continuent à croître. La commune travaille donc à les maintenir malgré l'augmentation des dépenses énergétiques. L'augmentation annoncée du coût de l'électricité pour la commune (plus du doublement) va nécessiter d'accroître la maîtrise des dépenses en 2023.

Même si le bilan est toujours satisfaisant avec une trésorerie totale de 509 111€ (contre 592 317€ en 2020), ce qui permet de faire face aux emprunts dus par la commune sur les années à venir, des travaux sont à persévérer pour augmenter la capacité d'autofinancement de la commune, positive en 2021 pour la première fois depuis 4 ans. Des économies sur le budget de fonctionnement sont une nécessité en tenant compte de la situation économique internationale entraînant une très forte augmentation des dépenses d'énergie sur les années à venir à partir de 2023. Les taux d'imposition communaux devront dorénavant suivre les augmentations du coût de la vie. L'amélioration des capacités d'investissement de la commune reste un objectif majeur afin de permettre l'engagement des projets à venir, probablement avec une nouvelle orientation d'amélioration de la qualité des bâtiments communaux pour maîtriser la consommation énergétique de la commune.



Il en découle un bilan 2021 toujours équilibré grâce à la trésorerie de la commune, avec une capacité d'autofinancement à nouveau positive mais encore insuffisante. L'augmentation des coûts de l'énergie, à hauteur de plusieurs dizaines de milliers d'euros à l'échelle de la commune, devient le nouvel enjeu de maîtrise budgétaire. Les économies énergétiques nécessaires doivent être un objectif et une obligation de chacun des usagers des structures communales. Ces nouvelles dépenses peuvent à nouveau abaisser la capacité d'autofinancement (CAF) de la commune.



BILAN EN 2021

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé brut	8 213 438	Ressources propres	8 129 397
Actif circulant	32 009	Dettes financières	589 319
Trésorerie	509 111	Passif circulant	35 842
		Fonds de roulement net global	505 278
		BFR	-3 833
		Trésorerie = FDR - BFR = 509 111	

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme « fonctionnelle ».

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé « fonds de roulement ». Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

Associations de Thaon

Lydia MARCHAT, Conseillère Déléguée aux Associations

Nous remercions « LE THAON DES LOISIRS », ses dirigeants, ses professeurs, ses bénévoles d'avoir offert aux habitants de Thaon et des environs un large choix d'activités sportives et artistiques durant de nombreuses années.

Des associations se sont créées pour prendre le relai :

- **DANSE ET FORME**

- **MUE'SIQUE**

- **THAON MUSIQUES ACTUELLES**

Il faut souligner l'énergie des dirigeants qui, en peu de temps, ont organisé tout un planning de cours qui permettent aux thaonnais de continuer leurs activités de loisirs.

Septembre 2021 avait vu, enfin, les activités des associations reprendre presque normalement, les adhérents étaient revenus timidement, mais la rentrée 2022 a été meilleure.

Le grand problème est le manque de bénévoles. Nous incitons tous les adhérents ou leurs proches à donner un peu de leur temps pour l'accompagnement, l'événementiel ou même la participation au bureau de leur association.

C'est essentiel pour la continuité de vos activités de loisirs ou de celles de vos enfants.

BONNE ANNEE 2023 A TOUS

Mue'sique

L'Association Mue'sique basée à Rosel, Rots, Cairon et Thue et Mue a accepté de reprendre les cours de Piano et de Guitare de Thaon pour la saison 2022-2023.

Avec ces nouveaux adhérents, Mue'sique a ainsi enregistré une forte augmentation du nombre d'élèves (137) et d'heures de cours (52 Hebdo) pour les 11 professeurs salariés. Le point noir, comme pour de nombreuses associations locales, reste le manque de bénévoles.

Avec une équipe composée de 7 bénévoles seulement, Mue'sique éprouve de plus en plus de difficultés

pour organiser des événements comme les auditions, répondre aux sollicitations des adhérents et suivre le bon déroulement des cours.

Si les élèves sont déjà nombreux, il reste, cependant, des places dans des cours comme l'éveil musical, le djembé, la flûte traversière et le violon. Les autres instruments, comme la batterie, la guitare, le piano, même si plus fréquentés, peuvent encore accueillir des élèves.

Pour plus de renseignements, le blog <http://mue-sique.blogspot.com/> ou par mail à mue-sique@laposte.net.



Danse & Forme

Carole BERNARD, Présidente

Notre association a vu le jour au printemps 2022, suite à l'arrêt du Thaon des Loisirs, dont elle a repris les activités sportives. Notre bureau compte sept membres, et nous sommes contents de pouvoir continuer à proposer aux habitants de Thaon et des communes environnantes de la gym cardio, du yoga, du pilates, des cours d'éveil à la danse et de Modern Jazz ! Ces activités se poursuivent avec Anne Le Berre, Karine Lerosier, Maud Lemoine et Marie-Claude Alvado. Des sorties rando sont également organisées par Daniel Bonnet.

L'association compte près de 200 adhérents et de nombreux bénévoles pour aider à l'organisation des différentes activités et événements. Un grand merci à eux !

Le temps fort de la saison 2022-2023 sera l'organisation du traditionnel gala de danse, le week-end du 17 juin 2023, au centre d'animation de Rots. Toutes les infos sont à retrouver sur notre site www.danse-forme-thaon.e-monsite.com

Pour tout renseignement sur l'association et ses activités, n'hésitez pas à nous contacter : association.danse.forme@gmail.com

Nous accueillons avec plaisir toutes les bonnes volontés pour donner un coup de main ponctuel, ou plus régulier ; toutes les idées et suggestions sont également appréciées. Le bureau ne demande qu'à s'agrandir, donc n'hésitez pas à nous contacter !

Les membres du bureau de Danse & Forme : Carole, Sophie, Arnaud, Fanny, Violaine, Stéphanie et Marion.

Thaon Musiques Actuelles

Président : Damien Trouillet

Secrétaire : Emmanuel Pankar

Trésorier : Gérald Giangrande

Les musiciens participant à l'activité « Big Bands » du Thaon des Loisirs étant désireux de continuer à se retrouver et faire perdurer les groupes musicaux par-delà la dissolution prévue pour la fin de l'année 2022, ils ont décidé de créer une nouvelle association à Thaon.

Celle-ci se nomme donc « Thaon Musiques Actuelles » et s'est officiellement concrétisée le 2 juin 2022.

Le but en est de regrouper en son sein les musiciens qui pratiquent dans les 4 groupes actuels :

Contrethaoon, groupe pop-rock composé de 6 musiciens (chant, guitare, clavier, saxophone, basse et batterie), répertoire allant de Prince à Portishead en passant par les Pretenders et les Babyshambles.

Temporise, groupe de rock acoustique de 7 musiciens (chant, guitares acoustiques

et électriques, saxophones, claviers, basse et batterie), répertoire rock festif allant de Matmatah à Thiéfaïne sans oublier Téléphone, les Wampas et Indochine.

Deux Temps en Thaon, duo country folk acoustique (2 guitares) au répertoire allant de Clapton ou les Beatles jusqu'à Eddy Mitchell.

Softy Sound, comme son nom l'indique c'est un groupe de soft rock, composé de 3 musiciens (chant, guitare, batterie mais ils recherchent un bassiste)., sur un répertoire rock anglo-saxon des années 60' aux années 90' (Beatles, Creedence, U2, Queen).

Tout le monde répète activement chaque semaine les lundis et mardis soir dans le Local Jeunes mis à disposition par la Municipalité. Ils seront tous en mesure d'ici quelques temps de vous présenter leur nouveau répertoire, pour toutes soirées, publiques ou privées, fêtes de la musique ou festivals locaux.



Inauguration du Salon des Collectionneurs



Théâtre Ver les planches



Exposition à l'espace Frerot



Nouvelle exposition



Dissolution du Thacon des Loisirs



Goûter des personnes âgées



Voyage des anciens combattants en Bourgogne



Assemblée Générale de l'AVET



La nuit dans la vallée



Chorale Alsaco-Normande



Spectacle du Boss



Amaveda à la vieille église



La coiffeuse se marie



Orchestre de Normandie



Promenade de l'A.P.E la Marelle



Exposition Heula



Repas des personnes âgées



La banque alimentaire



La bourse aux jouets



L'après-midi Lego



Le nouveau verger



Halloween du F.C. Thaon - Bretteville - le Fresne



Arbre de Noël du C.C.A.S



Arbre de Noël des agents municipaux

Club de Thaon libre

Christiane LAVILLE, présidente

L'année 2022 a plutôt mal démarré en raison de la covid 19 puisque nous n'avons pas pu nous réunir avec l'Union Nationale des Combattants pour la galette des rois.

Deux de nos adhérents sont décédés, Serge Roulland et Christiane Blin fervente adhérente du club depuis sa création. D'autres malheureusement sont partis en maison de retraite : Monique Crenn et Thérèse Lemoigne suite à des maladies irréversibles.

De nouveaux adhérents nous ont rejoints : Margaret Cingal, Nicolas Lorek, Josette Loyau et Marie Christiane Jardin.

Notre club compte 80 adhérents en fin d'année 2022.

NOS ACTIVITES 2022

10 mars : Assemblée générale et repas

63 participants à cette journée. Nous avons renouvelé trois membres de notre conseil d'administration, tous réélus à l'unanimité : Annie Michel, Jean-Marie Lemercier et Claude Marie.

Le conseil d'administration a constitué le nouveau bureau qui se compose ainsi : présidente : Christiane Laville, vice-présidente : Lydia Marchat, trésorier : Daniel Houel, secrétaire : Annie Michel, secrétaire-adjointe : Nicole Maciel, trésorier-adjoint : Martine Portier. Nous avons ensuite dégusté un bon déjeuner. En fin de repas, une rose a été distribuée à chaque personne dont l'anniversaire se fête au premier semestre 2022.

Le 24 mars :

Quelques personnes se rendent à Condé sur Vire pour le déjeuner spectacle qui n'a pu avoir lieu au mois de décembre 2021.



31 mars : goûter surprise avec l'UNC

Nous avons organisé un goûter en remplacement de notre galette des rois.

69 personnes, adhérents du CTL ou/et de l'UNC participent à cet après-midi festif en musique et chants, grâce à la présence appréciée de de Marc Rommé .



14 avril : barbecue

49 personnes ont le plaisir de manger saucisses et frites dans une bonne ambiance et discuter à bâtons rompus des dernières nouvelles du village et de la vie en général.

Du 30 mai au 6 juin : voyage en Crète



25 personnes participent à ce voyage dont 11 adhérents du club. Celui-ci était prévu depuis 2 ans mais reporté plusieurs fois à cause de la Covid. Nous avons moins de participants, notamment Christiane qui s'est blessée aux sports d'hiver. Nous passons une semaine très agréable sur une île belle à visiter. Nous étions très bien hébergés et nous avons une excellente guide qui nous a donné envie d'y retourner.

10 juillet : Foire aux greniers avec l'UNC

115 stands sont installés pour 698 mètres de déballages. Le temps était merveilleusement beau et de nombreux badauds sont venus se promener sur la foire. Notre restauration a très bien marché avec la vente de nombreux sandwiches, 100 kg de frites ainsi que des crêpes et des gâteaux. Les promeneurs étaient contents de pouvoir manger en plein air. Les bénéfices sont partagés entre les 2 clubs.

Juillet/août

Le club est fermé pendant les vacances.

22 septembre : repas anniversaire



67 personnes sont présentes pour le déjeuner : melon - jambon - sauté de porc et ses cocos - salade - fromage - dessert du boulanger. En fin de repas, nous distribuons une rose traditionnelle à ceux dont l'anniversaire était pendant ce trimestre.

13 octobre : plat unique : couscous

66 adhérents dégustent un bon couscous fort apprécié.

18 novembre : journée Beaujolais

L'après-midi, un groupe joue aux différents jeux de société et termine son après-midi par un goûter.



Le soir, 79 personnes dont 31 adhérents du club de Fontaine-Henry participent à la soirée beaujolais dans une ambiance chaleureuse.

8 décembre : Condé sur Vire

14 personnes partent à Condé sur Vire pour profiter du déjeuner spectacle de Visages du monde. Cette année, le thème proposé est « Spectacles du Monde ». Les participants rentrent enchantés de leur journée.

15 décembre : repas de Noël



Les bénévoles arrivent pour les préparations du repas le mercredi matin sous la neige. Le mercredi après-midi est consacré à la confection des décorations de table et autres.

76 personnes arrivent à 12h pour profiter du repas de Noël et régaler leurs papilles avec un menu haut de gamme : petits fours et crémant, pain d'épices foie gras, coquilles st jacques, trou normand, cuisse de pintade farcie et ses légumes, endives et fromage, dessert du boulanger. Tout ce repas est accompagné de bons vins.

Mr Drieu anime cette journée en musique, chansons et quelques pas de danses. Après ce repas gastronomique, la distribution des roses pour les anniversaires du trimestre commence. Daniel donne les roses aux femmes et Annie les donne aux hommes.

CALENDRIER 2023 :

- Galette des rois avec l'UNC : 5 janvier,
- Assemblée générale et repas : 9 mars,
- Barbecue : 20 avril,
- Buffet froid 15 juin,
- Foire aux greniers avec l'UNC : 9 juillet,
- Repas rentrée : 7 septembre,
- Plat unique : 12 octobre,
- Beaujolais : 17 novembre,
- Repas de Noël : 14 décembre.

A tous, nous souhaitons une bonne année et surtout une bonne santé pour 2023 ainsi qu'à vos familles.

Union Nationale des Combattants

Section de THAON, Xavier Duhamel, président

Pour l'année 2022 notre section compte 54 adhérents (6 AC, 1 OPEX, 7 veuves d'AC, 14 soldats de France et 26 membres sympathisants).

6 janvier 2022 : Avec le Club de THAON LIBRE, galette des rois offerte dans une ambiance toujours sympathique ;

25 février 2022 : Assemblée Générale de notre section. Après le mot de notre Président, celui de Monsieur le Maire et l'adoption du rapport moral et financier, il est procédé au renouvellement de certains membres. Un vin d'honneur clôt cette assemblée.

16 avril 2022 : Soirée dansante avec orchestre. Toujours très apprécié par tous (96 convives), le résultat financier est correct.

21 avril 2022 : Visite de PEGASUS à RANVILLE offerte par l'UNC THAON à tous ses adhérents. Une douzaine d'adhérents ont effectué cette visite, très agréable et instructive.



8 mai 2022 : Commémoration de la guerre 39/45 au monument aux morts, suivie d'un pot offert par la Mairie de THAON et d'un repas au restaurant L'ATELIER 144 à CARPIQUET.

08 juin 2021 : Cérémonie en souvenir du débarquement allié au monument Canadien du « Fort Garry Horse ».

10 juillet 2022 : Foire aux greniers avec le CTL Notre formule petite restauration avec saucisses et frites a très bien fonctionné.

Du 15 au 18 septembre 2021 voyage en Bourgogne :

Jour 1 : Départ de Thaon en autocar, et visite guidée du centre-ville d'Auxerre.

Jour 2 : Visite guidée de la manufacture indépendante de saumon fumé de Le BORVO à Chemilly-sur-Yonne et déjeuner sur place. Visite guidée d'un musée de tire-bouchons et retour par CHABLIS et dégustation chez un vigneron.

Jour 3 : départ sur BEAUNE. Visite guidée des Hospices de Beaune. Déjeuner à Beaune suivi de la visite guidée de la Moutarderie Fallot.

Jour 4 : Visite guidée des Caves de Bailly avec dégustation de crémant de Bourgogne. Déjeuner au RESTAURANT Moulin de la Coudre et retour à Thaon.

9 octobre 2022 après midi : Loto de l'UNC. Le résultat financier de cet après-midi est positif.

11 novembre 2022 : 104^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.

Après une messe, cérémonie au monument aux morts, suivie d'un pot offert par la Mairie de THAON et d'un repas au restaurant ESSENTIEL de ST CONTEST

CALENDRIER 2023 :

- 5 janvier : Galette des rois avec le CTL
- 3 mars : Assemblée Générale
- 15 avril : Soirée dansante avec orchestre et repas
- 8 mai : Cérémonie et repas
- 8 juin : Cérémonie au monument des canadiens
- 9 juillet : Foire aux greniers avec le CTL
- Du 16 au 20 septembre : Croisière sur le Rhin
- 8 octobre : LOTO
- 11 novembre : Commémoration et repas

28 novembre 2022 : Journée à Paris avec déjeuner au restaurant Altina. Départ sur la Seine en bateau parisien et temps libre au pied de la Tour Eiffel. Ensuite retour sur Thaon en passant sur l'avenue des Champs Elysées pour les illuminations.



Cette année nous déplorons la disparition de deux de nos adhérents : François DANET et Christiane BLIN.

Nous renouvelons à leurs familles notre profonde sympathie et nos sincères condoléances.

Contact et renseignements :

Xavier DUHAMEL
1 rue George Sand - 14610 THAON
Tel : 06 22 41 53 83
Email : unc.thaon14@sfr.fr

Comité de jumelage Waldo-Thaon

Claude HAMEL, Président

Le Comité de Jumelage Waldo-Thaon a pu, au cours des années qui ont suivi sa création en 2015, proposer diverses manifestations à ses adhérents et aux habitants de la commune. La pandémie a malheureusement réduit les possibilités de se réunir et bien que la situation se soit améliorée en 2022, seul le voyage en Alsace a pu être organisé au mois de juin dernier.

Ce voyage a été l'occasion, comme les fois précédentes, d'apprécier l'accueil chaleureux et festif de nos correspondants alsaciens. Toutefois il a été constaté avec regret que le nombre de participants à l'échange s'est réduit pour des raisons liées notamment à l'état de santé ou à l'âge. C'est pourquoi il devient essentiel, pour pérenniser le Jumelage, que de nouveaux adhérents – jeunes ou moins jeunes - viennent le rejoindre dès 2023.



Comité de jumelage Long-Wittenham

Laurent ENOUF, Président

L'association créée il y a 23 ans, a pour but de favoriser les contacts avec le village de LONG WITTENHAM (situé près de la ville d'Oxford).

Nous recevons nos amis une année sur deux et réciproquement. Cet échange se passe en général sur un long week-end. Il est consacré à la découverte de nos voisinages & curiosités locales.

Durant l'année, nous organisons également des activités pour récolter des fonds : loto, soirée concert, soirée dansante ou dîner...

Contact et renseignements :

Laurent ENOUF

Tel : 02 31 08 01 25

Email : lolo.enouf@orange.fr

Cotisation : 5€ par an



Société de chasse : La saint-Hubert Thaonnaise

Thomas GUIBERT, président

Nous comptons maintenant 7 adhérents au sein de l'association.

Pour la saison 2022, la reproduction du petit gibier faisans et perdrix a été correcte même en ce début 2023 nous comptons encore une belle population, ainsi qu'une belle présence de lièvres et de chevreuils

Pour les saisons à venir, nous essayerons de créer en coopération avec les agriculteurs de la commune et de la Fédération de chasse, des bandes de rupture dans lesquelles le petit gibier pourra s'abriter et se nourrir...

Attention aux sorties du village : de nombreux chevreuils y traversent régulièrement.

Pour adhérer n'hésitez pas à contacter la mairie qui nous transmettra mes coordonnées. Tous les membres de la société vous souhaitent une bonne année 2023.



Les Jardins Thaonnais

Jean-Yves GRALL, Président

La récompense par le travail

Cette année encore les jardiniers de l'association tirent un bilan très positif de leur travail.

Et, incidence du climat ou non ? on a vu des productions énormes de légumes et de fleurs : melons, courgettes, tomates à profusion.....une vraie réussite méritée.

Chacun a pu récolter des légumes savoureux tendres et sains. Que du bonheur !

Les superbes fleurs de Didier ont permis la réalisation de compositions florales remarquables lors de notre 3^{ème} édition de la matinée des jardiniers le 17 septembre dernier.

Tous seront prêts à démarrer une nouvelle saison au printemps prochain.

L'association des jardiniers thaonnais souhaite une excellente année 2023 à tous les thaonnais.



Karaté Club Thaon

Stéphane FLAMENT Président



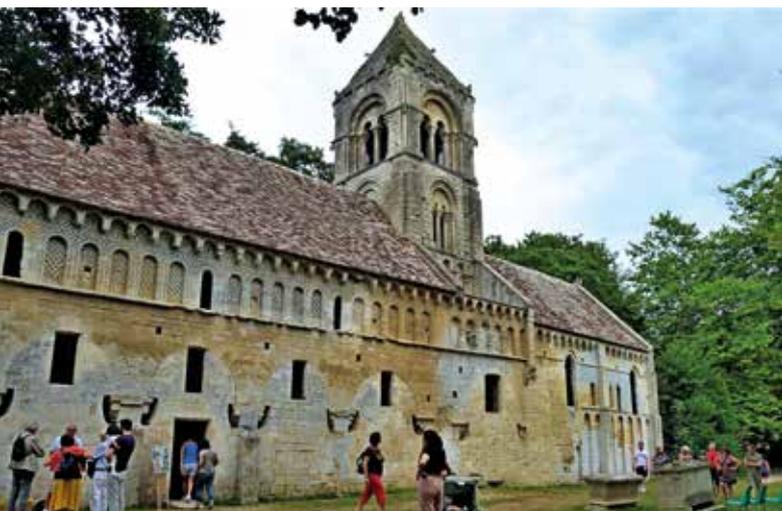
Plusieurs nouveaux enfants ont rejoint le club cette année. Jeunes et adultes s'entraînent ensemble, dans une ambiance sérieuse mais conviviale. L'accent est porté sur le karaté dit traditionnel, c'est-à-dire sur la technique de cet art martial, la maîtrise, le respect de l'autre.

Il n'est pas nécessaire de disposer de talents sportifs ou d'une souplesse particulière pour s'initier puis progresser. La pratique du karaté peut débuter à tout âge car c'est un art martial qui, dans ses positions, veille à respecter le corps, il le sert plus qu'il ne l'éprouve. Le karaté est aussi une activité complètement mixte où ce n'est pas la force qui compte mais plutôt la posture et la précision qui importent.

Une démonstration de karaté est envisagée en avril ; elle permettra de découvrir les multiples facettes de cet art martial : du travail technique (Kihon), au combat (kumité) en passant bien sûr par les katas toujours très spectaculaires.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre et à venir partager l'ambiance conviviale du club.

S. Flament, président du Karaté Club Thaon.



Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon

Pierre PAUNET, Président

Cette année 2022 a confirmé ce qui s'était passé en 2021, à savoir : une fréquentation très importante du site et du monument, souvent par des habitants du secteur qui, parfois, ignoraient la présence de ce joyau à leur porte.

Lors des visites d'été, plus de 800 visiteurs et lors des journées du patrimoine 227 ont été accueillis. Scores appréciables sachant que cela fait 29 ans que les bénévoles de l'association informent le public.

Par contre les visites de groupes ont été peu nombreuses, les étrangers restant plus près de chez eux depuis la pandémie.

Quelques films ont été tournés sur le site et une société très spécialisée a investi le monument pour 5 jours afin de préparer des images très techniques pour ADOBE 3 D.

La vente du livre édité par l'association ne faiblit pas, il a fallu en recommander 250 nouveaux exemplaires pour satisfaire la demande.

En mai, deux journées d'initiation à l'art roman ont été proposées et, les participants ont été séduits par les diverses interventions et visites des monuments emblématiques de l'art roman normand du secteur. Quelques-uns ont accepté d'aider l'AVET lors des visites d'été et du patrimoine. Il faut savoir que l'AVET, comme nombre d'autres associations, constate une sérieuse défection dans le bénévolat. Les membres dirigeants de l'association avancent fortement en âge et l'avenir est préoccupant.

L'AVET apporte toujours son soutien à la mairie de Thaon pour le dossier « restauration définitive du monument » et apprécie l'implication personnelle de madame Patricia LEPLAY, maire-adjointe sur ce sujet important.

La prochaine assemblée générale de l'AVET est fixée au samedi 4 mars 2023 à 14H30 à la salle du conseil de la mairie de Thaon, chacun sera le bienvenu.

Le conseil d'administration de l'AVET vous souhaite une belle année 2023 et une bonne santé.



Thaon Creully Tennis de table



Didier COLBOC, Président

Vous désirez pratiquer le tennis de table, en loisir ou en compétition, THAON CREULLY TENNIS DE TABLE vous accueille. Tous les pongistes, quel que soit leur niveau (débutants, loisirs, compétiteurs) et quel que soit leur âge trouveront leur place au sein du club, à partir de 7 ans et pourront bénéficier des précieux conseils d'un entraîneur diplômé.



HISTORIQUE DE NOTRE ASSOCIATION :

- 24/07/1996** : naissance du club sous l'appellation « Union Sportive Thaon Tennis de Table »
- 11/06/2004** : changement de nom : « Thaon Orival Tennis de Table »
- 17/06/2016** : nouveau changement de dénomination : « Orival Tennis de Table »
- 01/01/2017** : départ de Thaon vers la communauté urbaine de Caen la Mer. La CDC d'Orival intègre la nouvelle CDC Seullles Terre et Mer
- 15/06/2018** : notre association change de dénomination : « Thaon Creully Tennis de Table »

SAISON 2022/2023 :

Le club a engagé 3 équipes :
3 équipes en compétition départementale (SD1, D3 et D4)

HORAIRES :

Le mardi à la Maison du Temps Libre à THAON :

Jeunes débutants : 18h00 à 19h30

Jeunes confirmés : 19h30 à 21h00

Le mercredi et le jeudi au Gymnase de CREULLY :

Mercredi : Jeunes (dans le nouveau gymnase) :
17h30 à 19h00

Jeudi : ouvert à tous (dans la petite salle de l'ancien gymnase) : 18h00 à 20h00

TARIFS :

Vétérans, Seniors, Juniors Cadets, Minimes : 140 €
Benjamins, Poussins : 120 €



Contact et renseignements :

David LERICHE - Tel : 06 22 97 50 775

Retrouvez le TCTT sur :

Internet : <http://thaonorivaltt.sportsregion.fr>

Facebook : thaon-creully-tt

Association Route Serge Saint Sculpteur

Serge MACAUD Président - 15, Grande Rue - 14610 THAON

Si notre Association Route Serge Saint, Sculpteur avait dû se mettre en sommeil durant l'année 2021 à cause d'un méchant virus, il n'en a pas, fort heureusement, été de même, cette année 2022. Le dynamisme était au rendez vous. En mars, nous avons accueilli à Thaon une classe primaire de Ver sur Mer qui avait choisi de travailler sur l'oeuvre du sculpteur. La classe a pu découvrir les sujets d'étude du grenier de stockage et les sculptures monumentales du village. En mai, une exposition des oeuvres de Serge s'est tenue à La Médiathèque de Fontaine Etopefour et a réuni 120 personnes, dont 4 classes primaires. Les productions réalisées par les élèves à la suite de l'exposition montrent le formidable intérêt que suscite l'oeuvre de Serge et cela nous ravit. D'ailleurs, des demandes de villages voisins commencent à affluer. La Municipalité de Graye sur Mer, a, durant tout l'été, accueilli des sculptures et des photos des oeuvres, et les retours sont très positifs. Les Journées du Patrimoine de septembre ont été, aussi, l'occasion d'ouvrir les portes du grenier de Serge, où l'on peut découvrir l'univers insolite du sculpteur.

L'Association Le Thaon des Loisirs s'est dissoute et nous a remis des sujets d'étude qu'elle avait en sa possession.

Nous la remercions d'avoir pensé à nous. Quelques unes de ces sculptures sont exposées dans la nouvelle Médiathèque de Thaon, afin que le plus grand nombre en profite. Quand vous vous rendez dans ce



Sculpture installée à proximité du restaurant scolaire de Thaon

beau lieu, prenez le temps de les regarder. Ne manquez pas, non plus, la sculpture monumentale sur le parking du restaurant scolaire. Elle vient d'être restaurée par la Municipalité que nous remercions.

Belle année 2023 !

Contact

02 31 80 60 71 ou 06 10 41 97 63

Pour en savoir plus sur Serge Saint et l'Association : <http://www.routes-serge-saint-sculpteur.net/>

La Conquérante

GROUPEMENT COLOMBOPHILE DU CALVADOS

Sébastien FICHEUX, Président

Le pigeon voyageur, un athlète hors pair peut traverser l'hexagone dans la journée...900 km en 13h soit une moyenne de 69km/h.

Il est au repos du mois d'août au mois de mars – pendant cette période il mue (change de plumage) puis assure sa descendance à partir de décembre-janvier.

Du mois d'avril au mois de juillet les pigeons voyageurs sont engagés par le colombophile dans des compétitions où ils doivent concourir contre leurs congénères départementaux, régionaux, nationaux et parfois même internationaux... !

Pour les concours, les pigeons ramassés dans chaque club, sont acheminés ensuite par camions vers les villes de lâchers. Ceci correspond à des distances de 250 à 900 km chaque week-end.

La société colombophile de Thaon compte à ce jour 10 licenciés qui briguent régulièrement les places d'honneur dans les concours et les championnats que ce soit au niveau départemental, régional et national.... (Première place au calvados en 2022).

Le club se situe sur le parking de l'ancien stade de football, derrière la mairie. Les enlogements ont lieu du mois d'avril à début août, le plus souvent le samedi en début d'après-midi. Tout à chacun est libre de venir voir comment les choses s'organisent.

Renseignements :

Grpt Calvados : <http://groupeementcalvados.webnode.fr/>

Fed.Régionale : <http://federationcolombophilenormande.fr/>

Fed.Colombophile Française : <http://www.colombophiliefr.com/>

Contacts : Sébastien FICHEUX- Président

Tél. 06 10 33 08 05 - Email : ficheuxsebastien14@hotmail.com



Le Thaon du Théâtre



Lydia MARCHAT Présidente

Quel plaisir de retrouver la scène et le public.

« ALORS, ON JOUE ? » s'est vraiment transformé en « ENFIN, ON JOUE »

Nous avons présenté notre spectacle à Thaon, bien sûr. Merci aux nombreux spectateurs qui semblaient enchantés de leur soirée à la MTL.

Puis, nous sommes allés à Rots et à Ver sur Mer où l'accueil enthousiaste du public nous a comblés de joie.

Tous les compliments et félicitations nous encouragent à monter un nouveau divertissement en 2023 qui sera différent de par son décor et sa structure mais toujours dans un style humoristique, comique ou burlesque.

Si vous avez envie de rejoindre la troupe, n'hésitez pas à nous contacter. Nous répétons tous les mercredis soir.



FC THAON - BRETTEVILLE - LE FRESNE

Arnaud NOBILLET, Président



Notre club met en place plusieurs animations pour l'année 2023 qui arrive à grands pas. Voici la liste non exhaustive :

- 3 décembre 2022 tartiflette à emporter
- 25 février 2023 soirée école de foot
- 25 mars 2023 soirée du club
- 13 mai 2023 deuxième vente à emporter (plat à décider)
- Concours de pétanque (ascension)
- Tournoi du club au mois de Juin
- Inter Game (dernier week-end de juin)
- Tournoi Vétéran (début septembre)



VACANCES ET EDUCATIFS : PENSEZ UNCMT



L'UNCMT organise toute l'année des accueils de groupes (classes de découvertes, colonies de vacances, séminaires, formation...) dans ses 8 centres d'accueils (7 dans le Calvados et 1 en Savoie).

Créé en 1949, à Thaon, par un enseignant du village, l'Union est depuis plus de 70 ans un acteur de l'Education Populaire.

Des accueils éducatifs, du primaire au lycée, autour des thèmes du patrimoine normand, la 2nd guerre mondiale, de Guillaume le Conquérant, du milieu marin aux séjours colonies de vacances pour enfants et adolescents, L'UNCMT accompagne les enseignants, les parents et les enfants avec comme objectif la réussite de leur projet.

ACCUEILS DE LOISIRS DE THAON-ST CONTEST-AUTHIE :

L'UNCMT organise un accueil de loisirs pour les enfants de Thaon de 3/12 ans, tous les mercredis, petites et grandes vacances de 07h30 à 18h30, en partenariat avec les communes de Saint Contest et Authie.

Le centre de loisirs de THAON est accueilli dans les locaux de l'école de Saint Contest. **Renseignez-vous en mairie**, sur notre site internet ou contactez la Directrice **Irma FONTAINE - Tél. 06.18.24.81.68**

ORGANISEZ VOS FETES DE FAMILLE À THAON

LOUEZ le centre de THAON pour une Fête de Famille, un mariage, un anniversaire... : 56 lits, une salle pouvant accueillir 100 convives, une cuisine collective pour le traiteur, un grand parc arboré entièrement clos.

L'UNCMT c'est aussi la possibilité de louer une de nos structures, notamment le centre de THAON « Le Moulin de Barbières » pour y organiser en gestion libre des fêtes de familles (mariage, anniversaires...). Location Possible également à Tailleville, pour une fête au château et à **Grandcamp-Maisy** face à la mer.

Pour découvrir nos différents projets, faire une demande en ligne ou télécharger une brochure : www.uncmt.fr



UNCMT
 4 avenue du parc Saint André
 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
 Tél : 02 31 36 80 40 - Mail : accueils@uncmt.fr

AMAP

Jérôme LEPROVAUX Président

L'AMAP Thaon veu du bio est née en 2022. Une AMAP est une association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Sa vocation est de proposer à ses adhérents des produits issus de producteurs locaux et respectueux des normes de l'agriculture biologique.

L'AMAP de Thaon propose à ses adhérents une livraison hebdomadaire de légumes bio qui a lieu le vendredi soir. L'offre est variée. Les adhérents ont le choix de s'engager ou non à recevoir toutes les semaines un panier de légumes, d'une valeur de 15 à 25 euros ou simplement commander des légumes en fonction de leurs besoins. Chaque semaine, une sélection de légumes et œufs est proposée en commande libre aux adhérents.

Des produits sont venus enrichir l'offre. L'AMAP propose désormais des fromages (Tomme du Vernay, camembert), des poulets bio, des bières bio, des pâtes bio et du pain bio.

Pour participer aux livraisons, il suffit d'adhérer à l'AMAP pour l'année et ensuite choisir les produits à commander. Un site internet organise les commandes et les paiements.

Les livraisons 2023 commenceront le 6 janvier 2023.

Pour toute information, les modalités d'adhésion et le fonctionnement des livraisons, vous pouvez contacter l'AMAP par mail : amapthaon@yahoo.com ou venir nous rencontrer lors d'une livraison le vendredi soir à partir de 17h30 sous le préau de la médiathèque.



A.I.A.E

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Stéphanie FAUTRAS Conseillère en Emploi

Un service emploi :

Service de proximité ouvert à tous publics : des jeunes, des demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), des employeurs, des bénéficiaires du RSA, des salariés. Mise en relation employés / employeurs et employeurs particuliers pour les CESU (chèques emploi service universels).

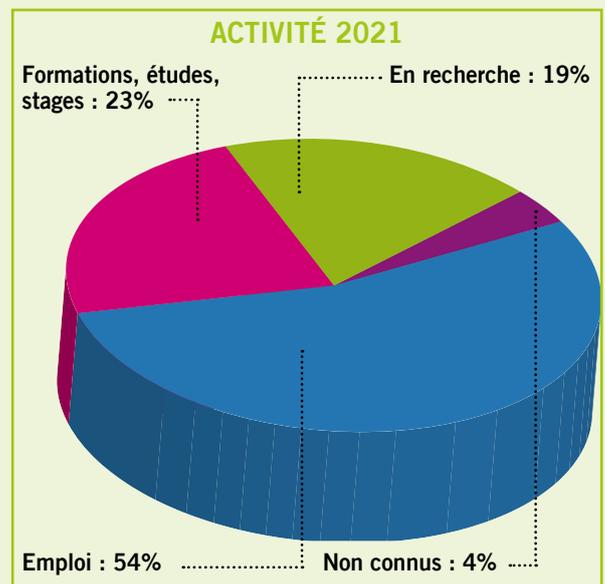
CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, recherche de stages, de formations, reconversions, inscription Pôle Emploi, actualisation, mise en ligne de CV, etc... Également pour les Jobs d'été.

Merci de vous munir d'un CV pour un premier contact

- Stéphanie FAUTRAS (Conseillère en emploi) reçoit :
- À la Mairie d'Authie
Permanences tous les matins de 8h45 à 12h15 (Sauf un mardi sur deux). Sur Rendez-vous l'après-midi.
a.i.a.e@wanadoo.fr - Tél : 02 31 26 95 95
 - À la Mairie de Bretteville l'Orgueilleuse.
Permanence le jeudi de 14h à 16h
 - À la Mairie de Creully.
Permanence le mardi de 9h à 12h (un sur deux)
 - À l'Espace Athéna de Carpiquet.
Permanence le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h
 - À la Salle de la Londe à St Manvieu Norrey.
Permanence le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h

Accompagnement humain, Ecoute, Soutien et Travail de remobilisation

- Vous êtes un particulier et proposez vos services (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfants...)
- Vous êtes un particulier et vous souhaitez embaucher quelqu'un, vous pouvez déposer vos offres d'emploi (Rémunération en CESU : chèques emploi service universels)



Thaon d'Hier et d'Autrefois

Richard MAURY

HISTOIRE D'UN THAONNAIS COURAGEUX

AVANT-PROPOS

Souvent, dans la vie d'un homme, un évènement soudain change sa destinée ; c'est le cas d'Ernest THOMASSE lequel, ouvrier agricole, se rendit, sous un tir d'artillerie allemande, chercher des bêtes au pré afin de les mettre à l'abri et ce fut malheureusement lui qui subit les dommages qu'il voulut éviter aux animaux.

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE



L'église détruite en juin 1944

Dès le 7 juin 1944, le village de Thaon était libéré du joug allemand et ce sont les Canadiens du Fort Gary Horse et du Régiment de la Chaudière qui occupèrent, pacifiquement bien sûr, le village.

Le but final des Anglais et des Canadiens de libérer la ville de Caen dès les premières heures du débarquement ayant échoué, ce sera désormais une guerre de positions qui se tiendra jusqu'au début du mois de juillet avec une ligne de front pour notre



L'église avant la guerre 39-45

secteur Buron-Authie. Cela bien sûr mettait notre village et ses abords immédiats sous la menace de l'artillerie allemande et notre nouvelle église avec son chœur tout en dorure en fit rapidement les frais.

LES PREMIERS MOMENTS

Nous connaissons tous la valeur d'une vache laitière en cette période de pénurie et notre courageux ouvrier agricole de 17 ans qui entendit le sifflement des obus voulut absolument remplir sa mission quand, soudain, il reçut un éclat au genou. Il fut immédiatement pris en charge par des soldats Britanniques, pansé et ramené chez lui. Dans la soirée, il fut conduit en jeep militaire à l'école de Basly où il fut soigné par l'infirmier

Bud Hannam qu'il rencontrera à nouveau 66 ans plus tard grâce à l'intervention du maire de Basly, Yves Gauquelin et de moi-même. Mais devant la gravité de la blessure, c'est une ambulance de la Croix Rouge qui l'emmena à Bayeux vers l'hôpital complémentaire installé à l'école Jeanne d'Arc.



LA BLESSURE S'AGGRAVE...

Malgré tous les soins apportés aux pansements d'Ernest et la gangrène gagna du terrain et il sera amputé de sa jambe par le Docteur Jeanne, réserviste de l'armée française. L'opération se passa dans de bonnes conditions avec anesthésie au masque, l'amputation étant systématique dès que la santé du patient était en danger.

Le docteur Jeanne étant très professionnel et l'hôpital complémentaire irréprochable, Ernest eut la vie sauve et commença sa convalescence qui le conduira jusqu'à sa sortie le 2 septembre 1944.

Mais hélas, 15 jours-3 semaines après sa sortie d'hospitalisation, il sera de retour à l'hôpital pour des problèmes osseux et sera de nouveau opéré avec succès.



60 ans de mariage d'Ernest et de Jeannine

LA VIE CONTINUE...

Une vie de travail avec son nouvel handicap n'est pas chose aisée pour Ernest mais il n'est pas homme à s'apitoyer sur son sort.

Il décide d'apprendre la cordonnerie et devient expert dans ce métier manuel mais la nature et les grands espaces verts lui manquent tant qu'il retourne à la terre. Un jour, lors du voyage de l'Amicale Laïque créée par Gustave Houel dont une rue de Thaon porte le nom, il fait la connaissance de Jeannine Leparfait dont il tombe follement amoureux ; c'était la fille du forgeron et, comme dans tous les romans d'amour qui finissent bien, ils se marièrent, vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants.

Ernest nous a quittés le 19 octobre 2016 mais bien avant son départ dans l'au-delà, j'ai eu la grande joie de faire, avec lui et l'une de ses filles, un long entretien pour l'Association de Développement Territorial Local du Bessin (ADTLB) au cours duquel Ernest nous a conté la vie à Thaon avant et après la seconde guerre mondiale. Ce témoignage unique restera dans les archives de la commune et lorsque les futures générations rechercheront quelle était la vie d'un petit village normand au 20^{ème} siècle, elles trouveront cet entretien riche en histoire et en anecdotes grâce à un courageux Ernest Thomasse dont le destin s'est joué un jour de juin 1944.

Richard MAURY
Maire de THAON

Des petites histoires de la commune

Richard MAURY

Je suis toujours à la recherche de petits faits qui se sont déroulés dans notre village au cours du temps et ai plaisir à vous faire partager ces petites histoires, bien souvent sans importance, mais pas toujours...

UN TRACT EMBARRASSANT (DENISE DESLANDES NÉE HAREL)

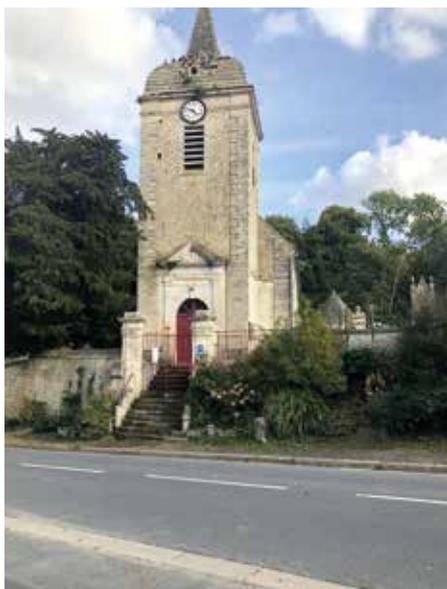
Au début du 20^{ème} siècle, existait, à l'entrée de la rue de la Vallée, le café BOISSEY lequel devint après la guerre de 1914-1918 la propriété de la famille HAREL et tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes jusqu'à la guerre suivante de 39-45 car, dès juillet 1940, l'armée allemande occupait le village et faisait régner une discipline de fer.

Maurice, le fils de la maison, rapporta un jour un tract largué par un avion anglais qui fut négligemment placé derrière le poste de radio et, par une curieuse coïncidence, des soldats

allemands recherchaient les habitants qui écoutaient «Radio Londres». Un des hommes essayait de lire sur l'écran du poste de radio où se trouvait l'aiguille rouge de la station et Madame HAREL, elle, ne voyait que le papier blanc du tract posé juste derrière. Celle-ci réussit à distraire le soldat allemand quelques secondes pendant que sa fille engouffrait le tract dans une pelote de laine avant de le jeter dans le feu sous la lessiveuse qui chauffait dans la cour et l'atmosphère de la pièce devint tout d'un coup plus respirable...



La Famille Harel



Église de Fontaine-Henry

QUAND JANINE PERONNE TRANSFORMA LES HOSTIES EN PAIN DE CAMPAGNE

Si la vie de Maire était un long fleuve tranquille, cela se saurait mais çà n'est malheureusement pas toujours le cas et il y a bien souvent un petit grain de sable qui vient perturber une mécanique bien ordonnée...

Depuis plusieurs mois, nous remarquons qu'une fine couche de sciure de bois se déposait sur les bancs de l'église et avions de ce fait décidé de traiter la charpente du monument avant qu'elle ne se transforme en gryère.

Jean-Pierre fit appel à des spécialistes lesquels bien évidemment n'étaient guère disponibles à l'instant souhaité mais uniquement la semaine où était célébrée la messe de la Saint-Michel.

Qu'à cela ne tienne, je demandai à mon petit cousin Cyrille DEMOLINER, maire de FONTAINE-HENRY, de nous prêter son édifice

afin de procéder à la célébration de notre messe le dimanche matin. Nos 3 fées du logis de THAON, Christiane, Janine et Martine firent fonctionner balais, chiffons et serpillères et l'église rutilante fut prête pour l'office du dimanche sauf que le maire s'aperçut à l'heure de la messe qu'il n'avait pas la clé du tabernacle où était rangé le ciboire à hosties et que la détentrice de cette clé ne demeurait pas ce jour là sur la commune de FONTAINE-HENRY.

Le Père VIMARD, ayant officié comme aumônier dans la Marine Marchande et ayant dû faire face à de nombreuses mésaventures durant sa riche carrière, chargea aussitôt Janine d'aller acheter une boule de pain de campagne : ce qu'elle fit immédiatement et, pour la première fois de leur vie de chrétien, les fidèles communièrent avec du pain au levain comme au début du Christianisme.

FARIDONDAINE, FARIDONDON

Je continue d'explorer les souvenirs d'Henri LE MULLOIS sur «Le THAON d'avant 1940» qui nous contait les personnages typiques de cette époque. (source Evelyne et Georges MAURY)

«Vous rappelez-vous le châtelain de Barbières ? Il habitait dans les carrières, Je l'entends encore chanter sa chanson «Cresson de Fontaine», la Faridondaine, la Faridondon, voilà le marchand de cresson. Son chapeau s'ornait d'une médaille (une simple rondelle de ferraille).

Il disait : « faut pas que ça se répète, c'est l'insigne de la police secrète » ; dessus on lisait «Ciment Portland» ; son nom me revient, c'était Deslandes.

*Vous rapp' lous du Chat'lain d'Barbières
Et Il habitait dans les carrières
J'l'entends co chanter sa chanson :
Cresson d'fontaine, la fari doundaine
La fari doundaine le marchand de cresson.
- Son Capet s'ornait d'une médaille
(une simple rondelle en ferraille)
Y disait : Faut pas qu'cha s'répète
Ch'est l'insigne d'la police secrète !
- D'sus no lisait : Ciment Portland !
Son nom me r'vient : ch'était Deslandes.*

Texte Original

Commerçants et artisans

- **BAR TABAC : LE CODE BAR**
M. BOUSQUET Thomas : 09 86 75 34 85
- **BOUCHERIE - CHARCUTERIE - EPICERIE : CARREFOUR EXPRESS**
M. et Mme DUVAL Hervé : 02 31 80 01 57
- **PIZZERIA LA PULCINELLA - ÉPICERIE FINE ITALIENNE**
M. CARLONI Grégory : 02.31.28.38.40
Service midi et soir, sauf le dimanche midi. Fermé le lundi
- **BOULANGERIE PATISSERIE : AUX DÉLICÉS DES MOULINS**
M. et Mme PASSELERGUE Christophe : 02 31 94 25 48
- **COIFFEUSE : LES CISEAUX ROSES**
Mme BOIZARD Vanessa : 06 49 95 86 17 - 02 50 01 62 56
- **COIFFEUSES à domicile :**
Mme JARRY Claire : 06 83 22 63 11
Mme BAYEUX Jennyfer : 06 50 68 96 68
- **GAZ TOTALGAZ - CARREFOUR GAZ**
M. DUVAL Hervé : 02 31 80 01 57
- **ANTARGAZ : (réseau) :** 09 74 75 75 75
- **GITES :**
M. LEGRIFON André : 02 31 80 31 40
- **CHAMBRES D'HOTES**
Le Relais des Flaneurs : 06 16 75 87 80
lerelaisdesflaneurs@free.fr - www.lerelaisdesflaneurs.com
L'écurie gourmande : 07 87 84 17 38
info@lecuriegourmande.fr - www.lecuriegourmande.fr
- **DÉPANNAGE INFORMATIQUE : INFORMATIQUE DU BESSIN**
M. MOMBREUX Bruno : 02 31 80 59 02 - 06 33 08 71 50
 - **PHOTOGRAPHE :**
Andréa MODZYPIX : 07 81 88 19 58
modzypix@hotmail.fr
Laëtitia Photography : 06 61 61 14 28
www.laetitiaphotography.fr
- **MA BOITE DIGITALE :**
Mme VICHARD-LAURELLI Mélanie : 06 17 33 02 01
melanielaurelli@gmail.com
- **OBJECTIF TRIP : CONCIERGERIE LOCATIVE**
Mme DEHOUCCK Céline : 06 29 31 69 96
contact@objectiftrip.com
- **ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**
M. DESMEDT Juan : 06 60 99 30 51
- **MACNOR : ENTREPRISE DE MAÇONNERIE**
M. PERONNE Loïc : 02 31 80 14 32
- **MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE - DEPANNAGE**
Garage GLT : 02 31 80 03 03
- **AGENCE POSTALE COMMUNALE : 02 31 30 18 95**
- **PAROISSE ST VITAL DE LA SEULLES**
Office religieux à la Résidence du Parc - Thaon
le dernier jeudi du mois à 14h30
M. le Curé Florent KAWANE : 02 31 80 10 42 (Creully)
- **EMPLOI**
Association A.I.R.E : 02 31 97 54 82
Association A.I.A.E : 02 31 26 95 95
Mme Stéphanie FAUTRAS.
Rendez-Vous en Mairie sur appel.
- **BOUTIQUE SOLIDAIRE**
L'escale : ouvert le vendredi de 14h à 16h.
Parking du Château- 14480 Creully

Tarifs communaux

TARIFS 2023		INFORMATIONS DIVERSES
CANTINE : Le repas Présence Cantine PAI	4.40€ 1.96€	Pour toute inscription ou radiation s'adresser à la Mairie de THAON 02 31 80 01 36
GARDERIE : ¼ d'heure Dépassement horaire après 18h30	0.47€ 10.50€	
MAISON DU TEMPS LIBRE • Location Habitants de Thaon 12H 24H 48H • Location Extérieurs de Thaon 12H 24H 48H	157.00 € 290.00 € 416.00 € 194.00 € 365.00 € 520.00 €	Forfait chauffage : Location de 12 h et 24 h : 30.00 € Location de 48 h : 60.00 € Location vaisselle : Option forfait par couvert : 1.00 € Forfait vaisselle casse / par pièce : 4.00 €
LOCATION ESPACE « Michel Frérot » (Du jeudi au mardi) • Location Habitants de Thaon Pour exposition ou conférence à but lucratif, et réunion publique • Extérieurs Commune Pour exposition ou conférence à but lucratif, et réunion publique • Habitants de Thaon ou extérieurs Exposition ou conférence à but Non lucratif	71.00€ 86.00€ Uniquement Forfait frais de fonctionnement	Forfait de frais de fonctionnement : 35.00€
LOCATION DU LOCAL JEUNES • Habitants de Thaon Pour activité à but lucratif ou réunion publique • Extérieurs Commune Pour activité à but lucratif ou réunion publique	8.00 € 4.00€ 12.00€ 13.00€ 7.00€ 20.00€ 10.00€ 4.00€ 14.00€ 16.00€ 7.00€ 23.00€	½ journée Frais de fonctionnement ½ journée Total ½ journée Journée Frais de fonctionnement journée Total journée ½ journée Frais de fonctionnement ½ journée Total ½ journée Journée Frais de fonctionnement journée Total journée
DROIT DE PLACE Forfait pour les camions	1.00€ 62.00€	Le mètre linéaire. Autorisation à demander en mairie.
CONCESSION CIMETIERE 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	123.00€ 192.00 € 243.00€	
CIMETIERE PARC 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	99.00€ 141.00€ 177.00€	Au prix de la concession Il conviendra d'ajouter : Caveau pour urne : 324.00€

VOUS POURREZ DÉPOSER VOTRE SAPIN DE NOËL

DANS L'ESPACE RESERVE A CET EFFET,
SUR LE PARKING DU STADE HIDALGO
DU LUNDI 2 JANVIER
AU SAMEDI 14 JANVIER 2023

B.A.C.E.R. DU PRÉ-BOCAGE BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS PAR L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉCUPÉRATION

ROUTE DE TORIGNI
14240 CAUMONT-L'EVENTÉ
Vous pouvez déposer vos textiles
dans un bac de récupération
qui se trouve sur le stade Hidalgo.



LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est un insecte qui a été introduit en France en 2004 et qui s'est développé sur l'ensemble du territoire, créant ainsi des nuisances environnementales et sanitaires. On le reconnaît à son corps essentiellement noir et ses pattes jaunes. On peut trouver les nids de frelons asiatiques dans les arbres, dans les greniers, dans les cabanons de jardins, dans les haies, c'est-à-dire à peu près partout. Quand le nid mesure plus de 15cm de diamètre, il est fortement conseillé de faire intervenir un professionnel pour qu'il le détruise correctement et en toute sécurité.

Depuis 2017, le Conseil Départemental du Calvados subventionne les communes pour la destruction des nids de frelons asiatiques, en partenariat technique avec la FREDON Normandie. La commune de Thaon est engagée dans la lutte collective. Cela permet la prise en charge financière du coût de destruction (CD14 30%, le reste pour la commune). **Chaque nid détecté doit être signalé en mairie.** Le prestataire choisi par la mairie est directement informé et prend contact avec le riverain pour procéder à la destruction.

En ce qui concerne le **piégeage des frelons asiatiques**, le muséum national d'histoire naturelle valide le fait qu'il **n'a pas d'impact sur les populations de frelons** (+ de 3000 individus par nid) mais qu'il **nuît gravement à la biodiversité** (capture accidentelle de nombreux pollinisateurs). Il est donc à réserver aux apiculteurs et dans le cadre de la protection de leurs ruches.

Etat-civil



NAISSANCES

INIZAN Adèle Florence Isabelle	12/01/2022
LUCAS Livia Mélissa Aurore	21/01/2022
CHIAMONE Constance Coralie Christine	18/02/2022
CORDIER Margot Béatrice Nathalie	26/02/2022
CROCQUEVIEILLE Paul Ernest Bernard	23/03/2022
ROSNEY Mélina Régine Mireille	30/03/2022
LEPOULTIER Juliette Michelle Simone	03/04/2022
MIKATI Sophia	04/04/2022
FOUCOUT Zélie Gaby Annie	16/04/2022
JEANNE Iris Mathilde Cassandre	04/05/2022
GUÉNARD Arnaud Maxime	19/05/2022
LEFÈVRE TELLO Lugo Dani José	20/05/2022
KEROMMES Adèle Simone Madeleine	23/06/2022
MARIE Louise Anna Nina	23/06/2022
QUETTIER Louise Margot Mathilde	09/08/2022
PATAULT VAGLIO Marceau	16/08/2022
LIVORY Élio Maël Martin	30/08/2022
PERREAUT Colin Alban Mathieu	17/09/2022
CRESPIN Malo	27/09/2022
CARCELLE Alma Gaby Lucienne	12/10/2022
KERLOCH Eily Leah Elena	26/10/2022
KERLOCH Eyna Thais Joy	26/10/2022
BOCQUELET Nolwenn Ciri Mëloé	30/10/2022
BINET Jules Michel Emile	19/11/2022
HOMMET BRODIN Antoine Yves Gabriel	10/12/2022
MIGNOT Esther Eva Louise	25/12/2022

MARIAGES



LENOIR Bertrand Laurent Yves et BOIZARD Vanessa Nicole Bernadette	07/05/2022
FOUBERT Mathieu Serge Michael et TOMAS Laurie Liliane Ilda	28/05/2022
HAMON David Lucien Patrick et SAVARIE Vanessa Linda Chantal	04/06/2022
DUVAL Maxime Jonathan Thibault et LEGUEDOIS Sonia Bernadette Mauricette	11/06/2022
GUIBERT Geoffrey Jean Flavien Claude et REBOURS Adeline Daisy Lucie	18/06/2022
ALLIX Philippe Jean-Baptiste Léonce et LEMAGNEN Nathalie Danielle Claudia	18/06/2022
BASLY Camille Michel Laurent et VALCKE Elena Jacqueline Sabine	10/08/2022
DIENER Simon et AUCHER Charlotte Marcelle Arlette	10/09/2022
HEUDE Simon Philippe Michel et HAMON-MARIE Marine Patricia Isabelle	10/09/2022

DÉCÈS



PICARD Agnès	05/01/2022
HOUËIX Louis, Alexandre, Marie	21/01/2022
FUSTER Georges, Jean	25/01/2022
THOMASSE Paulette Georgette Marie-Louise	27/01/2022
RINGENBACH Bernadette Henriette Aline	02/02/2022
POTTIER Suzanne Adeline Fernande	03/03/2022
LE MESTRE Robert Marc Hervé	09/05/2022
CARIOT Jacques Michel Albert	04/06/2022
LEGRAND Albert André Jean	15/06/2022
CASTILLO Jean Lou	05/07/2022
ROULLAND Serge Raoul	01/08/2022
MONTAIGNE Agnès Paulette Denise	17/08/2022
DELÉPINE Gaston Albert Amant	06/09/2022
DECAEN Geneviève Thérèse Marie Edmée	06/09/2022
CERES Andrée Jeannine	10/10/2022
GALLIER Bernard Roland	17/10/2022
BLIN Christiane Yvonne Augustine	28/11/2022
BURET Raymond Albert Georges	29/11/2022
LEFORESTIER Nelly Louise Léonie	30/11/2022
BRUNET Denis Louis Pierre	02/12/2022
GIBERT Janine Suzanne	23/12/2022
COURTEL Monique Camille Renée	26/12/2022

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POMPIERS : 18 - SAMU-SMUR : 15

GENDARMERIE Creully : 02 31 29 54 80

Courseulles : 02 31 29 55 20

MEDECIN : Dr MAILLOL : 02 31 80 34 44

PHARMACIEN :

Mme JULIEN Anne et Mme LOUETTE Gaëlle : 02 31 80 01 88

PHARMACIE DE GARDE : N° audiotel : 32 37 accessible 24H / 24H

INFIRMIER : M. Eric PELLETIER et Mme Florence CATHERINE

Cabinet : 02 31 80 35 32 - Portable : 06 09 37 29 76

SOPHROLOGUE : Mme Céline LETONDEUR : 06 62 00 60 13

Mme Lauriane QUIEDEVILLE : 06 59 46 95 81

KINESITHERAPEUTE : M. Julien VILLEDIEU

et Mme Marion GEFFROUAIS : 02 31 80 09 20

OSTEOPATHE : M. Éric VIGNES : 06 64 99 75 52

ENERGETICIENNE : Stéphanie Thérapies Alternatives

07 81 08 24 40

SERVICE SOCIAL :

Pole assistantes sociales Douvres la Délivrande 02 31 37 66 10

Assistants Sociales Creully Mme Vanessa MILANI 02 31 80 15 17

PUÉRICULTRICES :

Creully Mme Debray Véronique : 02 31 80 15 17

Douvres la Délivrande Mme Mireille LEMOINE : 02 31 37 66 10

Mme Françoise TUBOEUF : 02 31 37 66 10

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Du Lundi au Vendredi : de 10h à 12h et 16h à 19h

Samedi : 10h00 à 12h30

Départ courrier : 11h45

PERCEPTION : Trésorerie principale -

Esplanade Jean Louvel - 14027 CAEN

EDF GDF: Douvres la Délivrande

Dépannage Gaz : 0 800 47 33 33

Dépannage Electricité : 09 72 67 50 14

SAUR (EAU) Gretheville : 02 14 37 40 00

VEOLIA (Assainissement)

LUN-VEN. 9H/19H SAMEDI 8H/13H

7 JOURS / 7 24H/24 - Service Clientèle : 02 14 37 28 32

Urgences techniques : 09 69 39 56 34

MICRO-CRÈCHE

Inscriptions : Hapili Aina Thaon, site : www.leetleo.com

ASSISTANTS MATERNELS

Relais Petite Enfance : l'Oasis

6 rue de Mouen - 14740 ST MANVIEU-NORREY

Contact : Mme Lucie ROY

Tél. 02 31 24 87 06 et 07 81 19 07 36

rpe.oasis@famillesrurales.org

EHPAD

HOM'AGE

Résidence du Parc - Rue du Château d'Eau

14610 THAON - 02 31 80 22 10

RAPPEL

De l'Arrêté Préfectoral du 30.08.1991

Article 5 : LE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)

LES CHIENS DANGEREUX

Loi N° 99-5 du 6.01.99 (JO du 7.01.99 p 327)

La loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux modifie et complète le code rural en matière de détention de chiens susceptibles d'être dangereux. Ces chiens peuvent désormais être classés dans deux catégories réglementées : 1^{ère} catégorie pour les chiens d'attaque, et 2^{ème} catégorie pour les chiens de garde et de défense. La détention d'un chien d'attaque est interdite aux personnes de moins de 18 ans. Les chiens de 1^{ère} catégorie doivent obligatoirement être stérilisés. Leur accès aux transports publics est interdit. Sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errent dans la Commune, éventrent les sacs de poubelle, laissant les débris sur le trottoir et la chaussée. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres. Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces désagréments et d'être plus vigilantes avec leurs animaux.

AUTRES RAPPELS

Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons :

Ne pas y entreposer des débris, ni de matériaux destinés à la construction (sable, graviers...)

Ne pas oublier de tailler très régulièrement vos haies, ou arbustes qui y débordent reléguant le piéton sur la chaussée, et ramasser les feuilles pour éviter les glissades

Déneigement des trottoirs : l'article L 2212-2 du code Général des Communes prescrit aux riverains des voies publiques de balayer le trottoir situé devant leur habitation

Ne lâchez pas votre chien dans la rue pour qu'il aille y faire ses besoins ou bien, pensez à les ramasser.

Destruction des nids de guêpes et frelons

Lutte contre les taupes

Entreprise GDS Services 14650

Maison de l'Agriculture

Avenue de Paris - BP 231

50001 SAINT-LÔ CEDEX

DOCUMENTS	Où s'adresser	Délai	Pièces à fournir
Carte d'identité (gratuit sauf en cas de perte)	Mairies de Douvres-la-Délivrande, Caen, Hérouville-Saint-Clair	1 mois	2 photos d'identité récentes - Livret de famille à jour et acte de naissance - Justificatif de domicile (2 pour les enfants) - Ancienne carte d'identité - Voir pour situation familiale particulière.
Passeport Biométrique	Rendez-vous disponible en ligne : https://rendezvous-passeport.ants.gouv.fr/		Prendre rendez-vous auprès du service passeport des mairies équipées du matériel permettant d'enregistrer les demandes d'établissement des passeports biométriques
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile ou du lieu de mariage		Carte d'identité
Carte d'électeur	Mairie du domicile		Inscription sur la liste électorale de la commune toute l'année. Carte d'identité + justificatif de domicile
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance		Nom, prénom, date de naissance, pièce d'identité
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Nom, prénom, date du mariage, pièce d'identité
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès		Nom, prénom, date du décès
Autorisation sortie de territoire	A télécharger sur service-public.fr		Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	10 à 15 jours	Copie carte d'identité
Recensement service national	Mairie du domicile		Français : (fille ou garçon) âgés de 16 ans : se présenter entre le 1 ^{er} jour du 16 ^{ème} anniversaire et la fin du mois suivant. Pièce à fournir : CNI + livret de famille

Planning des réservations de la M.T.L. par les associations de Thaon

JANVIER

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
02	03	04	05	06	07	08
09	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		01	02	03	04	05
06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		01	02	03	04	05
06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			01	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						06
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						01
02	03	04	05	06	07	08
09	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					04	05
06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DECEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Janvier 2023

Jedi 05/01 : UNC + CTL / Galette des rois
 Vendredi 13/01 : Vœux du Maire
 Vendredi 27/01 : APE / Soirée cinéma
 Samedi 28/01 : FC Thaon Bretteville le Fresne / soirée Ecole de Foot
 Dimanche 29/01 : APE / LOTO

Février 2023

Dimanche 19/02 : CCAS/Salon des Collectionneurs

Mars 2023

Vendredi 03/03 : UNC / Assemblée générale
 Jeudi 09/03 : CTL / Assemblée générale + repas
 Dimanche 19/03 : APE/ Carnaval
 Samedi 25/03 : FC Thaon Bretteville le Fresne

Avril 2023

Samedi 01/04 : Karaté démonstration
 Samedi 15/04 : UNC/ soirée dansante
 Jeudi 20/04 : CTL/barbecue

Mai 2023

Samedi 13/05 et dimanche 14/05 : Commission Biodiversité
 Samedi 27/05 et dimanche 28/05 et lundi 29/05 : Association Waldo-Thaon

Juin 2023

Jedi 15/06 : CTL buffet froid
 Vendredi 23/06 au dimanche 25/06 : FC Thaon Bretteville le Fresne/ festivités Intergames

Juillet 2023 :

Dimanche 09/07 : CTL et UNC/ foire aux greniers
 Vendredi 14/07 : Commission Culture spectacle
 Lundi 31/07 : Marche des conteurs

Septembre 2023

Mercredi 06/09 : Danse et Forme / inscriptions
 Jeudi 07/09 : CTL repas
 Samedi 09/09 : Forum des Associations

Octobre 2023

Dimanche 08/10 : UNC / loto
 Jeudi 12/10 : CTL / Repas
 Jeudi 19/10 : Assemblée générale
 Samedi 21/10 : FC Thaon-Bretteville-Le Fresne /soirée

Novembre 2023

Samedi 04/11 : CCAS/ Repas des Anciens
 Vendredi 17/11 : CTL et UNC / Beaujolais + AM jeux
 Dimanche 19/11 : APE/bourse aux jouets

Décembre 2023

Samedi 02/12 : Téléthon
 Dimanche 10/12 : CCAS / Noël des Enfants
 Jeudi 14/12 : CTL/ repas de Noël
 Vendredi 15/12 : Tennis de table / tournoi
 Samedi 16/12 et dimanche 17/12 : Commission Culture/Marché de Noël

Nos chers petits

